

Rapport de la

**DIX-NEUVIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES**

Bridgetown, 5-13 août 1986



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO desservis par le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (au 13 août 1986)

Antigua-et-Barbuda	Dominique	Panama
Argentine	El Salvador	Paraguay
Bahamas	Equateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Saint-Christophe-et-Nevis
Bolivie	Guyana	Saint-Vincent-et-Grenadines
Brésil	Haïti	Sainte-Lucie
Chili	Honduras	Suriname
Colombie	Jamaïque	Trinité-et-Tobago
Costa Rica	Mexique	Uruguay
Cuba	Nicaragua	Venezuela

Lieu et date des conférences régionales de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Première	— Quito, Equateur, 18 – 25 septembre 1949
Deuxième	— Montevideo, Uruguay, 1 – 12 décembre 1950
Troisième	— Buenos Aires, Argentine, 1 – 10 septembre 1954
Quatrième	— Santiago, Chili, 19 – 30 novembre 1956
Cinquième	— San José, Costa Rica, 12 – 21 novembre 1958
Sixième	— Mexico, Mexique, 9 – 20 août 1960
Septième	— Rio de Janeiro, Brésil, 17 – 27 novembre 1962
Huitième	— Viña del Mar, Chili, 13 – 29 mars 1965
Neuvième	— Punta del Este, Uruguay, 5 – 16 décembre 1966
Dixième	— Kingston, Jamaïque, 2 – 13 décembre 1968
Onzième	— Caracas, Venezuela, 12 – 20 octobre 1970
Douzième	— Cali, Colombie, 21 août – 2 septembre 1972
Treizième	— Panama, Panama, 12 – 23 août 1974
Quatorzième	— Lima, Pérou, 21 – 29 avril 1976
Quinzième	— Montevideo, Uruguay, 8 – 19 août 1978
Seizième	— La Havane, Cuba, 26 août – 6 septembre 1980
Dix-septième	— Managua, Nicaragua, 30 août – 10 septembre 1982
Dix-huitième	— Buenos Aires, Argentine, 6 – 15 août 1984
Dix-neuvième	— Bridgetown, La Barbade, 5 – 13 août 1986

RAPPORT DE LA
DIX-NEUVIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO
POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES
Bridgetown, 5 - 13 août 1986

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1986

TABLE DES MATIERES

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

	<u>Paragraphes</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1 - 9
Cérémonie d'ouverture	3 - 5
Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur	6 - 7
Déclaration du Directeur général de la FAO	8
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	9
<u>QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION PLENIERE</u>	10 - 54
Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région	10 - 33
Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1984-85, notamment sur la suite donnée aux principales recommandations de la dix-huitième Conférence régionale, et Programme de travail et budget 1986-87	34 - 48
Examen et adoption du rapport du Comité technique	49
Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)	50 - 54
<u>QUESTIONS FINALES</u>	55 - 72
Date et lieu de la vingtième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes	55 - 56
Adoption du rapport	57
Clôture de la Conférence	58 - 72
<u>ANNEXES</u>	
A - ORDRE DU JOUR DU COMITE TECHNIQUE	
B - LISTE DES PARTICIPANTS	
C - LISTE DES DOCUMENTS	
D - DECLARATION DU VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE DE LA BARBADE	
E - DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL EN SEANCE PLENIERE	
F - RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	

RESUME DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

1. A réitéré la nécessité de prendre des mesures concertées pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire dans la région (par.13).
2. A instamment invité les gouvernements à intensifier les échanges entre les sous-régions d'Amérique latine et des Caraïbes, à resserrer la coopération technique entre elles et à rechercher la façon dont les pays avancés de l'Amérique latine pourraient octroyer des bourses à des techniciens des Caraïbes pour les former (par.24).
3. A instamment invité les Etats Membres à relever sensiblement la part de l'agriculture dans leurs budgets nationaux (par.30).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

4. A suggéré, qu'une fois améliorée la situation alimentaire en Afrique, la FAO apporte un regain d'attention et des ressources supplémentaires à l'Amérique latine et aux Caraïbes dans ses futurs programmes de travail et budget (par.18).
5. A entériné la proposition visant à mener une étude sur l'agriculture de l'Amérique latine et des Caraïbes et ses perspectives à long terme, ainsi qu'à établir un plan d'action, et elle a demandé au Directeur général d'allouer les ressources nécessaires pour démarrer cette étude au plus tôt (par.20).
6. A demandé à la FAO de prêter son concours à l'élaboration de techniques audiovisuelles pour inculquer et transférer les techniques aux agriculteurs (par.25).

Activités de la FAO dans la région

A l'attention de la FAO

La Conférence :

7. A réaffirmé son plein appui aux activités réalisées grâce aux réseaux de coopération technique parrainés par le Bureau régional (par. 47).

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

8. S'est félicitée de la représentation active de la région au sein du Groupe consultatif pendant l'exercice biennal 1985-86 (par.53).
9. A élu le Venezuela en remplacement de la Colombie comme représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes auprès du GCRAI pour la période 1987-90 (par.54).

Le rôle des femmes dans le développement rural

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

10. A souligné la nécessité d'un complément d'informations sur certains aspects du rôle des femmes rurales dans le développement comme par exemple les régimes juridiques en vigueur, la couverture et la qualité des statistiques, et les conditions de la population féminine autochtone (par.11, Annexe F).
11. A suggéré que l'on continue de s'employer à développer la recherche appliquée sur les sources d'énergie pour les travaux domestiques et agricoles, la technologie appropriée permettant de simplifier les travaux ménagers des femmes et les techniques agro-industrielles simples pour la production et la transformation des aliments (par.14, Annexe F).
12. A insisté sur la nécessité pour les gouvernements de prévoir d'exécuter des programmes d'alphabétisation des femmes rurales (par.15, Annexe F).
13. A recommandé de garantir aux femmes l'accès à la propriété et à la gestion de la terre, ainsi qu'aux facteurs de production et ressources nécessaires pour l'exploiter, dans les pays où ces problèmes ne sont pas encore résolus (par.16, Annexe F).
14. A suggéré que l'on examine les effets sur les femmes d'une application et d'une interprétation discriminatoires des lois, de manière à y remédier (par.16, Annexe F).
15. A suggéré que les Etats Membres étudient plus à fond l'incidence de la migration féminine sur la structure de la population par âge en zones rurales (par.18, Annexe F).
16. A réitéré la nécessité de veiller à l'intégration permanente des femmes dans les secteurs de l'élevage, de l'agroforesterie, des pêches et de la commercialisation, etc., conformément aux dispositions de la résolution 12/85 de la Conférence de la FAO de 1985 (par.20, Annexe F).

17. A recommandé que les organisations non gouvernementales prennent une part plus active à la mise en oeuvre des recommandations de la Décennie des Nations Unies pour la femme (par.30, Annexe F).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

18. A suggéré que les activités de la FAO à l'appui d'un échange de données d'expériences entre pays de la région pour mieux comprendre la situation des femmes rurales soient poursuivies et renforcées par de nouvelles activités (par.13, Annexe F).
19. A suggéré que la FAO renforce, dans ses programmes et projets, la formation des femmes rurales sur le plan de la technique, de l'administration, de la direction et sur le plan social (par. 15, Annexe F).
20. A suggéré que la FAO, de concert avec d'autres institutions des Nations Unies, seconde les Etats Membres dans l'étude de l'impact sur les femmes d'une application et d'une interprétation discriminatoires des lois (par. 16, Annexe F).
21. A demandé à la FAO et aux autres institutions des Nations Unies de redoubler d'efforts pour résoudre les problèmes relatifs au logement, à la santé publique, à l'infrastructure routière et au transport, et autres aspects de la vie sociale des collectivités rurales, moyennant des ressources financières adéquates et une action concertée (par.24, Annexe F).
22. A réitéré son appui au rôle de chef de file joué par la FAO en matière de développement rural au sein du système des Nations Unies et elle a suggéré que l'Organisation prenne une part plus active encore dans l'intégration des femmes au développement rural (par.26, Annexe F).

Aide aux petits agriculteurs

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

23. A rappelé que les gouvernements devaient absolument faciliter l'accès des petits agriculteurs à la propriété foncière, garantir la sécurité de tenure et simplifier les procédures d'octroi de droit sur la terre, dans les pays où ces problèmes n'on pas encore été réglés (par.39, Annexe F).
24. A recommandé aux Etats Membres et aux organismes internationaux de financement d'accroître les ressources destinées à financer des programmes et projets en faveur des petits agriculteurs (par.42, Annexe F).

25. A recommandé d'inscrire aux recensements agricoles de 1990 des rubriques qui permettent de se faire une idée réaliste des conditions socio-économiques des petits agriculteurs, et que soient mises à jour les études sur les structures du régime foncier et les conditions socio-économiques du secteur paysan (par.49, Annexe F).
26. A suggéré que, dans la mesure du possible, et compte tenu de la spécificité de chaque pays, on élargisse la participation des organisations non gouvernementales au développement rural (par.51, Annexe F).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

27. A recommandé d'inscrire la question des petits agriculteurs à l'ordre du jour des prochaines conférences régionales de manière que puissent être analysés systématiquement les progrès accomplis par ce secteur (par.34, Annexe F).
28. A proposé que la documentation et les débats consécutifs sur ce point de l'ordre du jour lors de la Conférence régionale servent à établir le rapport sur l'évaluation de la suite donnée aux recommandations de la CMRADR, qui sera examiné par la Conférence de la FAO en 1987 (par.35, Annexe F).
29. A suggéré que la FAO continue de prêter une attention particulière à la définition du concept de petit producteur (par.37, Annexe F).
30. A suggéré que la FAO donne une plus large publicité aux expériences qui ont bien réussi dans la région avec des plans de crédit expressément adaptés aux besoins des petits agriculteurs (par.41, Annexe F).
31. A demandé à la FAO de diffuser les résultats d'expériences menées avec succès dans le domaine des mécanismes d'assurance agricole (par.47, Annexe F).
32. A demandé à la FAO de promouvoir et de faciliter l'échange de données d'expériences sur les problèmes de l'agriculture paysanne, non seulement au niveau technique, mais aussi entre les petits agriculteurs et leurs organisations (par.48, Annexe F).

Table ronde sur les problèmes entravant le développement agricole dans les petits Etats insulaires des Caraïbes

A l'attention des gouvernements:

La Conférence:

33. A instamment pressé les gouvernements d'appliquer, au niveau sous-régional, les recommandations avancées par le document de la FAO dont a été saisie la Table ronde (par.61, Annexe F), en recourant à cet effet aux fonds de connaissances, techniques, expériences et compétences locales disponibles dans les pays de la sous-région (par.62, Annexe F).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

34. A suggéré que la FAO, par le biais de la recherche et de l'assistance technique, aide à exploiter au mieux les ressources humaines et techniques traditionnellement disponibles dans la sous-région des Caraïbes pour promouvoir le développement de cette dernière (par.62, Annexe F).

Aquaculture et développement rural

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

35. A donné son appui à la coopération technique entre pays en développement (CTPD) dans le domaine de l'aquaculture et elle a recommandé d'inclure dans les programmes CTPD des activités destinées aux petits pêcheurs (par.71, Annexe F).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

36. A demandé que, avec l'aide de la FAO, on recherche des techniques aquacoles bon marché pour la population rurale (par.68, Annexe F).
37. A suggéré que la FAO encourage l'échange de données d'expérience et de connaissances entre les personnes directement concernées par les activités productives, quel que soit leur niveau technique (par.73, Annexe F).
38. A recommandé d'introduire des auxiliaires audiovisuels et autre matériel d'information et de les distribuer pour promouvoir l'aquaculture rurale (par.76, Annexe F).

Politiques de développement de l'élevage et coopération régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes

A l'attention des gouvernements

La Conférence:

39. A demandé aux Etats Membres de prendre des mesures concertées pour combattre la tique amblyoma variegatum (par.93, Annexe F).
40. A instamment invité les gouvernements à intensifier leurs actions dans le domaine de la commercialisation, de la santé animale, de l'amélioration génétique, de la formation et de la diffusion de la technologie ainsi que des recherches sur les ressources fourragères, afin d'accroître la productivité et la production (par.94, Annexe F).

A l'attention de la FAO

La Conférence:

41. A recommandé de créer un comité de l'élevage en tant qu'organe consultatif du Conseil de la FAO, conformément à l'article VI-2 de l'Acte constitutif de la FAO, et elle a invité le Secrétariat à prendre les dispositions voulues pour donner suite à cette recommandation (par.89, Annexe F).
42. A recommandé de constituer un groupe consultatif d'experts de l'élevage ou une liste d'experts qui serait chargé d'examiner les problèmes régionaux dans ce sous-secteur et ferait office d'instance où les Etats Membres de la région pourraient se consulter périodiquement (par.90, Annexe F).
43. A demandé à la FAO de seconder les efforts des gouvernements dans leur combat contre la tique amblyoma variegatum, et de coordonner avec eux et d'autres institutions les activités régionales dans ce domaine (par.93, Annexe F).
44. A invité la FAO à redoubler d'efforts pour aider les Etats Membres à mettre sur pied des réseaux régionaux et subrégionaux de coopération technique, avec la participation active d'instituts nationaux (par.95, Annexe F).
45. A signalé que l'aide de la FAO était nécessaire dans les domaines spécifiques suivants: financement du développement de l'élevage; élaboration de programmes d'affouragement axés sur le potentiel des graminées indigènes; santé et développement des bovins et des petits ruminants; application de la biotechnologie à la production animale; santé et amélioration génétique (par.96, Annexe F).

INTRODUCTION

1. La dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'est tenue au Sam Lord's Castle Resort de St. Philip (la Barbade) du 5 au 13 août 1986.

2. Ont assisté à la Conférence des délégations de 26 Etats Membres ainsi que des observateurs de pays extérieurs à la région et des représentants de diverses institutions du système des Nations Unies et d'organisations spécialisées et non gouvernementales. L'ordre du jour de la Conférence, la liste des participants, la liste des documents, la déclaration du Premier Ministre par intérim de la Barbade, la déclaration d'ouverture du Directeur général de la FAO, et le texte intégral du rapport du Comité technique sont joints respectivement en annexes A, B, C, D, E et F.

Cérémonie d'ouverture

3. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, prenant la parole, s'est déclaré particulièrement honoré de la présence à cette cérémonie d'inauguration du Vice-Premier Ministre et Ministre de l'éducation, M. Lloyd Erskine Sandiford, chef du gouvernement par intérim en l'absence du Premier Ministre, M. Errol Barrow, parti en visite officielle. Il a rappelé que la vie du Vice-Premier Ministre était intimement liée à l'histoire de la Barbade. M. Sandiford, qui est enseignant de profession, a occupé longtemps le poste de Ministre de l'éducation dans les années 60 et 70, puis celui de Ministre de la santé publique, et il a aussi été représentant de son pays aux Nations Unies avant d'assumer à nouveau la charge de Ministre de l'éducation et de Vice-Premier Ministre lors du récent changement de gouvernement.

4. Après une déclaration d'importance majeure, le Vice-Premier Ministre a déclaré ouverte la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes. On trouvera le texte in extenso de cette déclaration en Annexe D au présent rapport.

5. Le Directeur général de la FAO a félicité le Vice-Premier Ministre de la Barbade de son discours courageux qui a fait état de questions capitales pour l'agriculture régionale et mondiale, et qui guidera les débats de la Conférence. Il a souligné le profond souci qu'avait le Vice-Premier Ministre des besoins de l'agriculture, et notamment des petits producteurs, et a accueilli favorablement sa proposition visant à supprimer, avec l'aide de la FAO, certains ennemis et maladies des animaux et des plantes. Il a remercié le Gouvernement de la Barbade d'avoir accueilli cette Conférence régionale et a demandé de transmettre au Premier Ministre de la Barbade les remerciements de la FAO pour la qualité du soutien logistique dispensé et a présenté ses meilleurs vœux de succès au peuple et au Gouvernement barbadiens.

Election du Président, des Vice-Présidents et du rapporteur

6. La Conférence a élu à l'unanimité le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation et des pêches de la Barbade, M. Warwick O. Franklin, au poste de Président. Dans un bref discours d'acceptation, M. Franklin a remercié les délégués de l'avoir choisi pour diriger les débats et il s'est engagé à n'épargner aucun effort pour assurer le succès de la Conférence.

7. La Conférence a ensuite élu à l'unanimité les chefs de délégations suivants comme Vice-Présidents (par ordre alphabétique des pays): M. Robin Yearwood, Ministre de l'agriculture, des terres et des pêches d'Antigua-et-Barbuda; M. Fidel Braceras, Sous-Secrétaire à l'agriculture de la République d'Argentine; M. Lázaro Ferreira Barboza, Vice-Ministre de l'agriculture du Brésil; M. Carlos Aquilino Duarte Funes, Ministre de l'agriculture et de l'élevage de El Salvador; et M. Eduardo Pesqueira Olea, Secrétaire à l'agriculture et aux ressources hydriques du Mexique. La Conférence a élu, comme rapporteur, M. Humberto Carrión, Ambassadeur du Nicaragua auprès de la FAO, en l'autorisant à demander toute l'aide qu'il juge nécessaire pour l'accomplissement de ses fonctions.

Déclaration du Directeur général de la FAO

8. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, a fait une déclaration dans laquelle il a passé en revue la situation économique et agricole de la région. Le texte in extenso de sa déclaration est donné en Annexe E au présent rapport.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

9. La Conférence a adopté à l'unanimité l'ordre du jour et le calendrier dont l'a saisi le Secrétariat.

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION PLENIERE

Situation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture dans la région

10. La Conférence a remercié le peuple et le Gouvernement barbadiens de leur accueil chaleureux et des installations mises à la disposition de la Conférence régionale et ont félicité le Ministre de l'agriculture de ce pays de son élection comme Président de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

11. La Conférence a félicité le Directeur général de la FAO pour son analyse claire de la situation économique de la région, notamment du secteur agricole. Celle-ci brossait un tableau sombre de la situation, mais les délégations ont fait leur message d'optimisme sur l'avenir de la région par lequel le Directeur général a conclu sa déclaration.

12. La Conférence a reconnu que la région traversait une grave crise aux aspects multiples, de type structurel et à long terme. L'interdépendance entre ces facteurs et entre les politiques nationales et internationales exige que les gouvernements de la région, les pays développés et les institutions régionales et internationales prennent d'urgence des mesures globales, multidisciplinaires et concertées. Faute d'agir ainsi, la région subirait automatiquement des conséquences irréversibles sur le plan social, économique et politique. La Conférence a insisté sur le droit des peuples au progrès.

13. La Conférence a souligné que l'Amérique latine et les Caraïbes traversent actuellement une crise économique d'une gravité sans précédent, rendue plus aiguë encore par une lourde dette extérieure, par les faibles prix à l'exportation, par des termes défavorables de l'échange et par la fuite à l'extérieur de ses ressources, ce qui occasionne une baisse des revenus et des disponibilités alimentaires par habitant, et une aggravation de la pauvreté et de la malnutrition, surtout dans les secteurs les plus vulnérables de la population. Les pays de la région s'occupent de réévaluer leurs stratégies et priorités de développement, et de revoir le rôle capital de l'agriculture dans la relance économique et la croissance de la région. A cet égard, la Conférence a réitéré la nécessité de prendre des mesures concertées pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

14. La Conférence a examiné le document d'information sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes (LARC/86/INF/4), en signalant les problèmes spécifiques à l'agriculture, y compris la forêt et la pêche, ainsi que les stratégies et politiques que formulent les pays de la région pour y remédier. Une délégation a demandé au Directeur général de la FAO, lors de la programmation des activités de l'Organisation dans la région, de tenir compte des intérêts et priorités des Etats Membres, tels qu'ils les expriment dans leurs déclarations.

15. La Conférence a condamné les politiques protectionnistes et la guerre des subventions qui nuisent particulièrement aux pays du tiers monde. L'écoulement de grandes quantités d'excédents agricoles moyennant la pratique du "dumping" a fait sensiblement baisser les prix des produits de base sur les marchés internationaux et freine gravement l'aptitude des pays de la région à reprendre le chemin de la croissance et à s'acquitter de leurs dettes extérieures. A cet égard, la Conférence a instamment invité les pays industrialisés à s'abstenir de telles pratiques qui nuisent tant aux économies des pays de la région.

16. La Conférence a estimé qu'une telle attitude était irrationnelle, car les pays industrialisés, tout en exigeant le paiement de la lourde dette extérieure des pays de la région, empêchent en même temps les pays débiteurs d'écouler leurs produits exportables sur les marchés internationaux pour obtenir les ressources nécessaires au service de la dette.

17. La Conférence a déclaré que, lors de la prochaine réunion du GATT, il fallait réclamer que les produits agricoles reçoivent le même traitement, sur le plan des prix, que les produits manufacturés.

18. Plusieurs délégations ont déclaré qu'elles comprenaient les efforts consentis par la FAO pour mobiliser des ressources exceptionnelles en faveur de l'Afrique, compte tenu des graves problèmes de famine qui ont affligé ce continent au cours des dernières années. Elles ont toutefois fait remarquer que, de ce fait, le volume de l'aide accordée par la FAO à l'Amérique latine s'en était ressenti. A ce sujet, elles ont exprimé le souhait que l'amélioration de la situation vivrière en Afrique permettrait d'apporter un regain d'attention et des ressources supplémentaires à l'Amérique latine et aux Caraïbes. Elles ont en outre fait état de leur désaccord avec les politiques appliquées par les organismes internationaux de financement, qui limitent les ressources affectées aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur la seule base de statistiques concernant le revenu moyen par habitant ou sous prétexte que la plupart des pays de la région ont atteint un niveau moyen de développement, sans tenir compte de l'existence, dans ces pays, de poches d'extrême pauvreté qui rendent nécessaire, de toute urgence, une aide financière extérieure pour améliorer le sort de ceux restés en marge des avantages apportés par le développement.

19. Plusieurs délégations ont fait allusion à la course aux armements et ont souligné qu'il était injuste de dépenser d'énormes sommes à des fins belliqueuses lorsqu'une partie importante de la population mondiale souffre encore de graves pénuries et de malnutrition.

20. La Conférence s'est félicitée de ce que le Directeur général ait accueilli favorablement, dans sa déclaration, la proposition des Représentants des pays de la région auprès de la FAO, qui demandait à l'Organisation de réaliser une étude spécifique sur le développement à long terme de l'Amérique latine et des Caraïbes. A cet effet, elle a demandé au Directeur général d'allouer les ressources nécessaires pour démarrer cette étude au plus tôt et d'envisager, dans ce cadre, l'établissement d'un plan d'action stipulant notamment le rôle incombant à la FAO et les modalités de coopération avec d'autres organisations internationales s'occupant du développement de la région.

21. La Conférence s'est référée aux questions analysées par le Comité technique; elle en a souligné l'importance et s'est déclarée satisfaite des conclusions dégagées; elle a fait ressortir l'importance capitale du rôle de la femme dans le développement rural et dans la production agricole et alimentaire, et le poids croissant que revêt sa participation au sein d'un système de développement intégré. La Conférence a noté que la contribution des petits agriculteurs était devenue un des éléments du développement agricole dans la région. Elle a approuvé les orientations contenues dans le document concernant l'aide aux petits producteurs (LARC/86/5), notamment celles sur les stratégies, politiques et programmes propres à aider ce groupe d'agriculteurs à surmonter les problèmes qu'ils rencontrent. A propos du document LARC/86/6 sur les problèmes freinant le développement agricole des petits Etats insulaires des Caraïbes, qu'elle a également approuvé, la Conférence a déclaré qu'il s'agissait là d'une question capitale, appelant une attention particulière. La Conférence a également fait allusion au domaine encore peu exploré de l'aquaculture et de

son potentiel; à l'attention spéciale et courageuse que cette Conférence a portée aux difficultés des Etats insulaires des Caraïbes; aux problèmes de l'élevage ainsi qu'aux solutions possibles.

22. La Conférence a déclaré que, compte tenu de la crise actuelle qui touche les pays de la région, l'agriculture apparaissait comme le principal secteur qui permettrait d'en relancer et d'en développer les économies, et elle a signalé que les gouvernements y attachaient une importance particulière. Elle a mis en relief le rôle majeur que peut jouer l'assistance technique de la FAO à cet égard.

23. La Conférence a dénoncé la campagne lancée par certains pays développés contre le multilatéralisme et les menaces qui pèsent sur la stabilité, voire l'existence, de plusieurs institutions du système des Nations Unies. De plus, elle a critiqué la "croissance zéro" imposée par ces pays aux budgets des organismes internationaux, ce qui dans le cas de la FAO a limité les possibilités de renforcer l'assistance aux pays de la région.

24. On a souligné la spécificité des problèmes des pays des Caraïbes et d'Amérique latine, mais aussi la nécessité d'intensifier les échanges entre ces deux groupes de pays, de resserrer la coopération technique entre eux et de rechercher la façon dont les pays avancés de l'Amérique latine pourraient octroyer des bourses à des techniciens des Caraïbes pour les former dans leurs instituts spécialisés.

25. On a fait ressortir l'importance que revêtent les méthodes audiovisuelles pour inculquer et transférer les techniques aux agriculteurs. A cet égard, on a estimé que la FAO avait la capacité technique et opérationnelle d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à mettre au point ces moyens de communication et on a sollicité son aide à cette fin.

26. La Conférence a déclaré qu'elle savait gré au Directeur général de la FAO de sa réponse rapide et positive, par l'intermédiaire de son Programme de coopération technique, aux demandes d'assistance adressées à l'Organisation dans les situations d'urgence. Les délégations ont saisi cette occasion pour renouveler leur appui au mode de fonctionnement de ce programme et ont exprimé le voeu que lui soient allouées des ressources accrues.

27. La Conférence a pris note de l'importante décision prise par deux pays de la région dans une déclaration conjointe qui a été faite à propos d'un éventuel traité régional pour parer aux crises alimentaires.

28. La Conférence a signalé que les recommandations de la dix-huitième Conférence régionale tenue à Buenos Aires avaient été utiles pour programmer des activités en faveur des groupes les plus vulnérables du secteur agricole.

29. Une délégation a fait savoir que son gouvernement était disposé à communiquer aux pays de la région qui le souhaiteraient les résultats des études menées par ses soins sur la mise au point de variétés de plantain et de banane à haut rendement et résistantes à la Sigatoka noire.

30. Quelques délégations ont fait allusion à la part qui revient au secteur agricole dans les budgets nationaux et ont instamment invité les gouvernements des Etats Membres de la région à relever sensiblement cette part.

31. Une délégation a fait état des mesures que prend son gouvernement, de concert avec un autre pays, pour lutter contre le trafic de drogue. Elle a déclaré que, vu le grand nombre de petits agriculteurs en jeu, son pays devra, pour régler définitivement le problème, adopter des politiques de développement agricole qui favorisent le remplacement de la culture de la coca par d'autres productions qui soient rémunératrices, et elle a sollicité l'aide et le concours de la FAO dans ce sens.

32. Plusieurs délégations de pays anglophones des Caraïbes ont exprimé le souhait que les techniciens de la sous-région soient, le cas échéant, recrutés pour des projets d'assistance technique, étant donné l'expérience et la connaissance qu'ils ont des problèmes de cette sous-région.

33. La Conférence a réaffirmé que les aliments ne pouvaient pas être utilisés comme un moyen de pression politique.

Rapport sur les activités de la FAO dans la région en 1984-85, notamment sur la suite donnée aux principales recommandations de la dix-huitième Conférence régionale, et Programme de travail et budget 1986-87

34. M. Mario E. Jalil, Sous-Directeur général de la FAO et Représentant régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a présenté ces deux questions en se fondant sur les documents de base LARC/86/2 et LARC/86/3. Il a fait remarquer que le rapport sur les activités de la FAO et son programme de travail dans la région couvraient les opérations de l'ensemble de l'Organisation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

35. Il a informé les délégués, de façon détaillée et avec chiffres précis à l'appui, des projets financés avec les ressources du Programme ordinaire ou les fonds extrabudgétaires; des missions effectuées par le Centre d'investissement de la FAO; des projets du Programme alimentaire mondial; des missions menées à bien par les fonctionnaires régionaux et des activités de coopération technique entre pays en développement patronnées par le Bureau régional dans le cadre du système de réseaux de coopération technique.

36. Il a décrit les fonctions du Bureau régional, en soulignant que, pour s'acquitter au mieux de ses tâches, ce bureau se tient en consultation technique avec les institutions nationales, et favorise et exécute une grande variété d'activités techniques et spécialisées, qui s'inscrivent dans les efforts nationaux, soit par le biais de consultations de la part de ses fonctionnaires ou de consultants, soit par le biais d'études spécifiques ou encore la promotion et l'organisation de la coopération technique horizontale ou de la CTPD (Coopération technique entre pays en développement).

37. M. Jalil a retracé l'historique du système de réseaux de coopération technique et a mis l'accent sur le solide appui dont il a bénéficié de la part des pays de la région. Il a évoqué en particulier l'évaluation détaillée de ce système qui a été faite en 1985 par le Bureau régional et qui a permis de dégager des conclusions éminemment positives sur le fonctionnement dudit système, ainsi que des suggestions pour le renforcer.
38. M. Jalil a énoncé en détail les mesures adoptées pour donner suite aux recommandations de la dix-huitième Conférence régionale tenue à Buenos Aires (Argentine) en 1984.
39. Il a présenté le programme de travail 1986-87, lequel prévoit un ensemble d'actions concertées entre les départements et les divisions du Siège, le Bureau régional, les représentations dans les pays et le programme de terrain financé sur les ressources extrabudgétaires; le budget total pour ces activités, qui répondent aux objectifs principaux retenus par le Directeur général lors du choix des priorités, est estimé à 105 millions de dollars E.-U.
40. M. Jalil a fait état de quelques problèmes administratifs et opérationnels auxquels se heurtent les pays et dont la solution permettrait aux réseaux de coopération technique de mieux fonctionner et, par conséquent, aux pays eux-mêmes d'en tirer un meilleur profit.
41. M. Jalil a conclu en évoquant le système de téléformation et orientation que cherche à lancer le Bureau régional afin de mettre sur pied, avec les instituts nationaux, un ensemble de filières permettant de communiquer le savoir et l'expérience, système qui, aux yeux de M. Jalil, constitue un puissant moyen pour renforcer la coopération horizontale entre les pays de la région.
42. La Conférence a conclu l'examen du Programme de la FAO dans la région en approuvant à l'unanimité les efforts déployés par l'Organisation et elle a félicité le Représentant régional pour le travail accompli.
43. La Conférence s'est déclarée gravement préoccupée par le manque de croissance significative des crédits prévus pour l'Amérique latine et les Caraïbes dans le budget de l'Organisation, a condamné la politique de croissance zéro appliquée au budget des organismes d'aide multilatérale et a mis en relief les efforts déployés par la région pour contribuer à la solution de la crise de l'Afrique.
44. Trois délégations ont signalé la nécessité de mieux utiliser les ressources disponibles et ont recommandé à la FAO de continuer à travailler en collaboration étroite avec d'autres organismes internationaux.
45. Le Secrétariat a fourni des informations détaillées sur l'état et les perspectives des ressources budgétaires.

46. La plupart des délégations ont souligné la variété, la qualité et l'utilité des informations contenues dans le rapport sur les activités de la FAO dans la région (LARC/86/2). Une délégation a suggéré que ce document soit publié, à l'avenir, à moindres coûts compte tenu de la pénurie croissante de ressources.

47. La Conférence a réaffirmé son plein appui aux activités réalisées grâce aux réseaux de coopération technique parrainés par le Bureau régional. Une délégation a fait observer que la formation devrait se faire à partir de la base, et que le Bureau régional jouait un rôle majeur dans le transfert de technologies.

48. Une délégation a fait savoir que le Plan à moyen terme 1987-1991 de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), examiné par son Comité exécutif à sa réunion de juillet 1986 et transmis dans sa résolution 56 au Conseil interaméricain de l'agriculture aux fins d'approbation, mettait fin aux programmes d'information et de conservation et aménagement des ressources naturelles renouvelables; elle a considéré à ce propos que, si ces programmes pouvaient s'inscrire implicitement dans d'autres plans du Programme à moyen terme de l'IICA, certains aspects de la conservation des ressources naturelles, comme la flore et la faune, et l'aménagement et la protection des bassins versants, restent en marge, et elle a donc proposé que la FAO s'en charge.

Examen et adoption du rapport du Comité technique

49. La Conférence a examiné le rapport du Comité technique et en a approuvé les conclusions et les recommandations. Le texte du rapport du Comité technique approuvé par la Conférence figure en Annexe F au présent document.

Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)

50. Le Secrétariat, en présentant ce point de l'ordre du jour, a brièvement résumé le document LARC/86/9 et fourni des renseignements détaillés sur la structure et les principales fonctions du GCRAI, ses objectifs, son financement et la part qu'y prennent les pays en développement.

51. Le Secrétariat a ensuite signalé qu'un des représentants actuels de la région, la Colombie, arrivait au terme de son mandat et qu'il convenait de le remplacer par un autre pays de la région pour la période 1987-1990.

52. Le représentant de l'Argentine, dont le mandat expire à la fin de 1988, a développé l'exposé du Secrétariat en évoquant les activités menées pendant son mandat et les problèmes auxquels se heurte le Groupe pour diffuser rapidement les résultats de la recherche agricole moderne. Il a fait observer qu'il fallait parvenir à une meilleure représentation institutionnelle de la région au sein du Groupe consultatif.

53. La Conférence s'est félicitée de la représentation active de la région au sein du Groupe consultatif pendant l'exercice biennal 1985-86.

54. La Conférence a élu à l'unanimité le Venezuela en remplacement de la Colombie comme représentant de l'Amérique latine et des Caraïbes auprès du GCRAI pour la période 1987-1990.

QUESTIONS FINALES

Date et lieu de la vingtième Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes .

55. La Conférence a pris note de l'offre faite par la délégation de la Colombie d'accueillir la vingtième Conférence régionale.

56. Le Directeur général a remercié la délégation de la Colombie de son offre et a précisé que la date et le lieu seraient fixés compte tenu des diverses offres à venir et du calendrier des autres réunions importantes qui se tiendront en 1988.

Adoption du rapport

57. Le Président a soumis à l'examen de la Conférence le projet de rapport présenté par le rapporteur. Après l'avoir examiné paragraphe par paragraphe et y avoir apporté les modifications incluses dans la présente version finale, la Conférence a adopté le rapport à l'unanimité.

Clôture de la Conférence

58. Le Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, dans son allocution de clôture, a rendu hommage à la parfaite organisation de la Conférence et il a remercié le Président ainsi que le Gouvernement et le peuple de la Barbade pour leur hospitalité.

59. Le Directeur général a mis en lumière le rôle des exposés nationaux à la Conférence biennale de la FAO et en particulier au sein des conférences régionales. Ces exposés, a-t-il dit, ont tout d'abord le mérite de fournir un énoncé fondamental des facteurs externes et internes qui affectent l'alimentation et l'agriculture, notamment de renseigner sur la façon dont sont perçus et vécus la situation économique et financière internationale, l'effet du remboursement de la dette et des forts taux d'intérêt, le paradoxe des subventions à l'agriculture dans le monde développé et des excédents qui en découlent, alors que l'agriculture dans le monde en développement est paralysée par le protectionnisme des échanges internationaux et la faiblesse des prix des produits, le manque de ressources pour l'achat de facteurs de production et la fourniture d'incitations, ainsi que la marginalisation de l'agriculture paysanne.

Deuxièmement, ces exposés renferment une mine d'informations intéressantes et utiles sur les stratégies des gouvernements, leurs progrès, leurs difficultés et leurs aspirations pour le développement de leurs sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts.

60. Le Directeur général a souligné que les exposés nationaux avaient leur utilité parce qu'ils permettaient de mieux saisir les problèmes appelant une nouvelle aide de la part de la FAO, et que, en dehors des grands domaines comme la sécurité alimentaire, il avait noté une affluence de demandes aux fins d'assistances spécifiques. Il a donné l'assurance aux délégations dont émanent ces demandes qu'il veillerait à ce que des mesures spécifiques soient prises par l'intermédiaire de ses représentants.

61. Le Directeur général a déclaré qu'outre le débat général les entretiens privés lui ont beaucoup apporté en lui permettant de mieux comprendre et cerner les problèmes et besoins individuels ainsi que la façon dont la FAO pourrait éventuellement y répondre.

62. Le Directeur général a fait remarquer que la facilité avec laquelle le rapport soumis à la Conférence par le Comité technique a été adopté témoigne de sa qualité. Grâce à son analyse en profondeur et à la clarté de ses conclusions, ce rapport dégage des recommandations bien nettes sur une vaste gamme de problèmes d'intérêt particulier pour la région, recommandations qui, si on leur donne la suite qui convient, imprimeront un nouvel élan au développement de l'agriculture pendant ce qui reste de la présente décennie et au-delà.

63. Evoquant les débats, le Directeur général a déclaré que les recommandations touchant au rôle de la femme dans le développement rural et à l'aide aux petits agriculteurs étaient étroitement en rapport. Il a souligné que le message de grandes conférences comme la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural et la Conférence de la Décennie des Nations Unies pour la femme était direct et clair, mais que très souvent ce sont les changements fondamentaux qui sont les plus difficiles à réaliser. Il s'est déclaré convaincu que les modifications dans ce domaine dépendent dans une très large mesure du facteur humain, de la formation et de l'échange de données d'expérience pour le bien de tous; il a poursuivi en disant qu'il avait conscience de la priorité qu'accorde la région à ces problèmes, lesquels continueraient d'être au centre des efforts de l'Organisation.

64. Le Directeur général a fait remarquer que la part assez mineure de cette région dans la production aquacole mondiale rappelle à l'évidence les possibilités de développement qui s'offrent à cet égard. Il a vivement souhaité que soient accomplis des progrès analogues à ceux qui ont été faits en Asie où la FAO est fière d'avoir contribué à l'essor de la sélection génétique, de la technologie et de l'exploitation; il a exprimé la conviction que, dans les années à venir, on aurait tout lieu de se féliciter des réalisations de la région dans le secteur de l'aquaculture, secteur qui se prête à une solide coopération régionale et interrégionale.

65. Le Directeur général a fait allusion aux abondantes ressources naturelles et aux conditions très favorables de la région pour le développement de l'élevage et a signalé que les progrès dans ce secteur sont sérieusement ralentis par les politiques protectionnistes des pays importateurs. Il a rappelé que le Comité technique et la Conférence régionale avaient exprimé le vœu que soit créée une instance à la FAO chargée de s'occuper de ces problèmes et a déclaré qu'il étudierait la question. Il a fait observer que la FAO menait à cet égard des programmes globaux dont on s'accordait à reconnaître l'utilité, mais que l'Organisation avait noté avec soin les nouvelles actions auxquelles elle a été invitée afin de faire office de chef de file dans la coordination de l'assistance internationale au secteur de l'élevage dans cette région.

66. Le Directeur général s'est déclaré satisfait de la nouvelle formule adoptée consistant à débattre en table ronde une question intéressant un groupe de pays dans la région, ainsi qu'on l'a fait pour les problèmes freinant le développement agricole dans les petits Etats insulaires des Caraïbes. On a pu ainsi dégager des orientations politiques claires en vue de mieux mobiliser les ressources humaines, culturelles et techniques des Etats insulaires, et de concentrer les efforts sur la diversification agricole pour optimiser les revenus familiaux et les recettes d'exportation. Le Directeur général a fait savoir que la FAO était disposée à aider à la mise en oeuvre de ses orientations.

67. Le Directeur général a déclaré qu'il étudierait attentivement les recommandations adressées à la FAO et que, comme toujours, il les communiquerait au Conseil et à la Conférence de la FAO en leur indiquant comment il se propose d'en tenir compte lors de l'élaboration du prochain programme de travail et budget pour 1988-89, qu'il commencera à préparer en septembre.

68. Le Directeur général a prévenu que les perspectives financières pour les trois années à venir sont encore incertaines, mais n'apparaissent guère prometteuses. Comme d'autres institutions du système des Nations Unies, la FAO subit cette année et subira l'année prochaine de lourdes pertes à cause notamment de la baisse du dollar et du déficit escompté dans les contributions, déficit encore aggravé par le fait que le plus gros bailleur de fonds versera moins que le montant prévu. Il a rappelé aux délégués que les ressources de la FAO étaient limitées par rapport aux besoins et qu'il fallait redoubler d'efforts pour aider l'Afrique à se relever, mais il a ajouté qu'il ferait de son mieux pour répondre de manière appropriée aux demandes des Etats Membres de la région.

69. Se référant à sa déclaration d'ouverture, le Directeur général a fait savoir qu'il était particulièrement séduit par la proposition de procéder à une étude en profondeur du potentiel et des perspectives du développement agricole en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il faudra démarrer les travaux pendant le présent exercice biennal pour pouvoir soumettre ladite étude à la prochaine Conférence régionale en 1988. Malgré les restrictions budgétaires, bien réelles, le Directeur général a déclaré qu'il prendrait sans retard les mesures voulues. Cette étude évaluerait les résultats passés et présents, ainsi que les perspectives futures du secteur alimentaire et agricole de la région.

Elle s'attacherait à définir, à l'intention des gouvernements, un plan d'action qui leur permette non seulement d'accélérer la croissance mais aussi d'atténuer la pauvreté. Elle chercherait à identifier des programmes et politiques nationaux à soumettre à l'examen des gouvernements et à aider ces derniers à mobiliser le soutien de la communauté internationale pour parvenir à leurs fins. Elle aura aussi des incidences sur le Programme de la FAO dans la région. Comme suggéré par un certain nombre d'orateurs, on examinerait dans ladite étude les données les plus récentes, les évolutions et les mesures politiques ainsi que le rôle du secteur dans le développement global de la région. Etant donné, par ailleurs, les différences sur le plan agro-écologique, social et économique, il faudra que l'étude fasse une distinction entre les sous-régions. Le Directeur général partage le point de vue selon lequel il importe d'associer à ce travail d'autres organisations susceptibles d'apporter un concours utile, notamment la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes avec laquelle la FAO collabore étroitement par l'intermédiaire de la division mixte. Le Directeur général a également fait savoir qu'au moment voulu de la préparation de l'étude, il rechercherait les avis et observations d'experts de la région pour que l'Organisation puisse apprécier le réalisme et la pertinence de l'analyse et du plan d'action proposé avant que l'étude soit arrêtée définitivement.

70. Le Directeur général a remercié tous les Etats Membres de la région de leur soutien renouvelé à l'Organisation et à sa propre personne.

71. Plusieurs délégations se sont ralliées au consensus général selon lequel le Vice-Premier Ministre de la Barbade, dans sa déclaration franche et sincère, avait donné le ton à cette Conférence régionale en mettant en lumière les problèmes qui assaillent les pays en développement des Caraïbes et de l'Amérique latine. Les participants ont rendu hommage au Président pour la façon dont il a mené les travaux de la Conférence, conformément aux nobles traditions et idéaux de la FAO, et ils l'ont remercié ainsi que le peuple de la Barbade, pour leur généreuse hospitalité. Ils ont aussi exprimé leurs remerciements au Directeur général de la FAO et à son personnel dévoué pour la parfaite organisation de la Conférence, laquelle a beaucoup contribué à la haute tenue et à l'objectivité du débat général, ainsi qu'à la rapidité avec laquelle ont été traitées les questions inscrites à l'ordre du jour. Des remerciements sont aussi allés à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont concouru au succès de la Conférence.

72. Le Président a remercié tous les participants de l'occasion qu'ils avaient offert à la Barbade et à lui-même de les accueillir dans ce pays, et a déclaré la clôture de la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

ORDRE DU JOUR DU COMITE TECHNIQUE

(5 - 8 août 1986)

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture du Comité technique
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS TECHNIQUES

4. Le rôle des femmes dans le développement rural
5. Aide aux petits agriculteurs
6. Table ronde sur les problèmes entravant le développement de l'agriculture dans les petits Etats insulaires des Caraïbes
7. L'aquaculture et le développement rural
8. Les politiques de développement de l'élevage et la coopération régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes
9. Adoption du rapport

ORDRE DU JOUR DE LA CONFERENCE PLENIERE

(11 - 13 août 1986)

I. QUESTIONS PRELIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président, des Vice-Présidents et du Rapporteur
Désignation des membres du Comité de rédaction
3. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. DECLARATIONS

4. Déclaration du Directeur général
5. Exposés nationaux et débat général sur la situation de l'alimentation et de l'agriculture en Amérique latine et dans les Caraïbes
6. Rapport du Sous-Directeur général, Représentant régional de la FAO sur les activités de l'Organisation dans la région, y compris sur les suites données aux principales recommandations de la dix-huitième session de la Conférence régionale, et Programme de travail et budget 1986-87

III. QUESTIONS FINALES

7. Examen du rapport du Comité technique
8. Représentation de la région au sein du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI)
9. Autres questions éventuelles
10. Date et lieu de la vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes
11. Adoption du rapport
12. Clôture de la Conférence

APENDICE B
APPENDIX B
ANNEXE B

LISTA DE PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

MESA DE LA CONFERENCIA
OFFICERS OF THE CONFERENCE
BUREAU DE LA CONFERENCE

Presidente
Chairman
Président

Warwick O. Franklin (Barbados)

Vicepresidentes
Vice-Chairmen
Vice-Présidents

Robin Yearwood (Antigua and Barbuda)
Fidel Braceras (Argentina)
Lázaro Ferreira Barboza (Brazil)
Carlos Aquilino Duarte Funes
(El Salvador)
Eduardo Pesqueira Olea (México)

Relator
Rapporteur

Humberto Carrión (Nicaragua)

Mesa del Comité Técnico
Officers of Technical Committee
Bureau du Comité Technique

Presidente
Chairman
Président

Clifton Maynard (Barbados)

Vicepresidente
Vice-Chairmen
Vice-Présidents

Octavio Rainho Neves (Brazil)
Jorge N. Muñoz (Ecuador)

Relator
Rapporteur

Javier Gazzo Fernández (Perú)

ESTADOS MIEMBROS ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL
MEMBER NATIONS SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE
PAYS MEMBRES DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

ANTIGUA Y BARBUDA - ANTIGUA AND BARBUDA
ANTIGUA-ET-BARBUDA

Head of Delegation

Robin Yearwood St. John's
Minister of Agriculture, Lands
and Fisheries
Ministry of Agriculture, Lands
and Fisheries

Alternates

Ernest S. Benjamin St. John's
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Lands
and Fisheries

Frances Henry
Director of Agriculture St. John's
Ministry of Agriculture, Lands
and Fisheries

Carl J. Walter St. John's
Adviser
Ministry of Agriculture, Lands
and Fisheries

ARGENTINA - ARGENTINE

Jefe de Delegación

Fidel Braceras Buenos Aires
Subsecretario de Agricultura
Subsecretaría de Agricultura,
Ganadería y Pesca

Suplentes

Edgardo Moscardi Buenos Aires
Director Nacional - INTA

Guillermo E. González Roma
Representante Permanente ante la FAO

Néstor Alcides More Buenos Aires
Director de Parques Nacionales

Ms. Martha B. Anuch Buenos Aires
Jefa Nacional Extensión en
Hogar Rural - INTA
Coordinadora Programa Sociología
Rural - INTA

Mario Claudio Figliozzi Buenos Aires
Secretario del Director de Parques
Nacionales

J. Elustondo Buenos Aires
Subsecretario Desarrollo Regional
Ministerio de Economía

BAHAMAS

Head of Delegation

Peter Bethell Nassau
Parliamentary Secretary
Ministry of Economic Affairs

Alternates

Colin C. Deane Nassau
Permanent Secretary
Ministry of Economic Affairs

Lightbourne Ayrett North Andros
Assistant Director of Agriculture Island

Ghaly Swann Nassau
Senior Agricultural Officer
Department of Agriculture

BARBADOS - BARBADE

Head of Delegation

Warwick O. Franklin
Minister of Agriculture,
Food and Fisheries Christ Church

Alternates

Clifton Maynard
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture,
Food and Fisheries Christ Church

Albert A. Brathwaite
Deputy Permanent Secretary
Ministry of Agriculture,
Food and Fisheries Christ Church

Lionel Smith
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture,
Food and Fisheries Christ Church

J. Percival W. Jeffers
Deputy Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture,
Food and Fisheries Christ Church

Cephas Gooding
Chief Economist
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Christ Church

Ralph V. Jones
Acting Fisheries Officer
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Christ Church

E.L. Beckles
Economist
Ministry of Agriculture, Food
and Fisheries
Christ Church

Ms. Carmeta Fraser V.
Senator
Food Promotion Consultant
St. Michael

BELIZE - BELICE

Head of Delegation
Dean R. Lindo
Minister of Agriculture
Belmopan

Alternate
Rodney Neal
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture
Belmopan

BOLIVIA - BOLIVIE

Jefe de Delegación
Edil Sandoval Morón
Ministro de Asuntos Campesinos
y Agropecuarios
La Paz

BRASIL - BRAZIL - BRESIL

Head of Delegation
Lázaro Ferreira Barboza
Vice-Minister
Secretary General
Ministry of Agriculture
Brasilia

Alternates
Octavio Rainho Neves
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Ms. Francisca Mendes de Menezes
Director
Ministry of Agriculture
Brasilia

Carlos Alberto Guimaraes
Secretary
Ministry of Foreign Affairs
Brasilia

CHILE - CHILI

Jefe de Delegación
Diego Valenzuela
Director de Política Multilateral
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Suplentes
Ms. Carmen Luz Guarda
Director Asuntos Económicos Multilaterales
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

Juan Larraín
Ministro Consejero, Delegación
de Chile ante la Organización de los
Estados Americanos
Washington, D.C.

Antonio Bayas
Asesor del Departamento Naciones
Unidas de la Dirección Económica del
Ministerio de Relaciones Exteriores
Santiago

COLOMBIA - COLOMBIE

Jefe de Delegación
Gonzalo Bula-Hoyos
Embajador ante la FAO
Roma

Suplentes
Ms. Mery Cecilia Hurtado
Tercera Secretaria
Embajada de Colombia
Roma

Carlos Ayerbe
Embajador de Colombia
Bridgetown

COSTA RICA

Jefe de Delegación
Ms. Sandra Pizsk
Vice-Ministro de Planificación
San José

CÚBA

Jefe de Delegación
Julio César Valmaseda
Vice-Ministro
Ministerio de Agricultura
La Habana

Suplentes
Leopoldo Ariza Hidalgo
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Marcos Nieto Lara
Jefe, Departamento de Cooperación
Internacional
Ministerio de Agricultura
La Habana

José Martínez García La Habana
Ministerio de Relaciones Exteriores

DOMINICA - DOMINIQUE

Head of Delegation
Charles Maynard Roseau
Minister of Agriculture, Trade
and Tourism

Alternate
Colin Bully Roseau
Agricultural Development Adviser
Ministry of Agriculture, Trade
and Tourism

REPUBLICA DOMINICANA - DOMINICAN REPUBLIC -
REPUBLIQUE DOMINICAINE

Jefe de Delegación
Rafael Ortíz Quezada Santo Domingo
Representante del Secretario de
Estado de Agricultura

ECUADOR - EQUATEUR

Jefe de Delegación
Jorge N. Muñoz Quito
Asesor Económico y de Asuntos
Internacionales
Ministerio de Agricultura y
Ganadería

EL SALVADOR

Jefe de Delegación
Carlos Aquilino Duarte Funes San Salvador
Ministro de Agricultura y
Ganadería

Suplente
Ivo Priamo Alvarenga Roma
Representante Permanente ante la FAO

GRANADA - GRENADA - GRENADE

Head of Delegation
George Brizan St. George's
Minister of Agriculture, Forestry,
Fisheries, Lands and Tourism

Alternate
Denis S.O. Noel St. George's
Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture

GUATEMALA

GUYANA

Head of Delegation
Robert Corbin Georgetown
Deputy Prime Minister
Ministry of Agriculture

Alternates
Fitz Gerald Dorway Georgetown
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

Ms. Elsie Croal Georgetown
Agricultural Programme Coordinator
Ministry of Agriculture

HAITI

Chef de délégation
Gustave Ménager Port-au-Prince
Ministre de l'Agriculture

Suppléants
Antonio Aimé Port-au-Prince
Directeur Général
Ministère de l'Agriculture

André Jean Louis Port-au-Prince
Chef de Cabinet
Ministère de l'Agriculture

HONDURAS

Jefe de Delegación
Rodrigo Castillo Aguilar Tegucigalpa
Secretario de Estado en los
Despachos de Recursos Naturales

Suplente
Arturo Galo Tegucigalpa
Director General de Ganadería

JAMAICA - JAMAIQUE

Head of Delegation
Clarence A. Franklin Kingston
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture

<u>MEXICO - MEXIQUE</u>		Suplentes	
Jefe de Delegación		Humberto Carrión	Roma
Eduardo Pesqueira Olea	Ciudad de México	Embajador ante la FAO	
Secretario de la Secretaría de		Julio López M.	Managua
Agricultura y Recursos Hidráulicos		Director General Programa Alimentario	
		Nicaragüense (PAN)	
Suplentes		Alvaro Porta B.	Managua
José Ramón López Portillo Romano	Roma	Director General Gestión Multilateral	
Representante Permanente ante la FAO		Ministerio de Cooperación Externa	
Carlos Vidali Carbajal	Ciudad de México	<u>PANAMA</u>	
Director General de Asuntos		Jefe de Delegación	
Internacionales		José Manuel Watson	Roma
Secretaría de Agricultura y Recursos		Embajador-Representante ante la FAO	
Hidráulicos		Suplente	
Ms. Norah Horna F.	Ciudad de México	Ms. Carol Montenegro	Roma
Directora General de la		Representante Permanente Alternativa	
Organización de Productores		ante la FAO	
Secretaría de Agricultura y		<u>PARAGUAY</u>	
Recursos Hidráulicos		<u>PERU - PEROU</u>	
Ms. Rosamaría Villarello R.	Ciudad de México	Jefe de Delegación	
Secretaría Técnica de la Dirección		Javier Gazzo Fernández	Roma
General de Asuntos Internacionales		Embajador-Representante Permanente	
Secretaría de Agricultura y		ante la FAO	
Recursos Hidráulicos		<u>SAN CRISTOBAL Y NIEVES - ST. CHRISTOPHER AND NEVIS -</u>	
Ms. Rosa Elena Montes de Oca	Ciudad de México	<u>SAINT-CHRISTOPHE-ET-NEVIS</u>	
Secretaría Técnica del Programa de		Head of Delegation	
Alimentación y Proayudas Especiales		Hugh Heyliger	Basseterre
Secretaría de Programación y		Minister of Agriculture, Lands,	
Presupuesto		Housing and Development	
Ms. Margarita Lizárraga Saucedo	Roma	Alternate	
Consejera para Asuntos Pesqueros		Anthony Mills	Basseterre
Representación Permanente ante la FAO		Assistant Secretary	
Leopoldo G. Michel Díaz	Ciudad de México	Ministry of Agriculture, Lands,	
Secretaría Relaciones Exteriores		Housing and Development	
Luis Saenz Arroyo	Ciudad de México	<u>SANTA LUCIA - ST.-LUCIA - SAINTE-LUCIE</u>	
Secretario Privado Ministerio de		Head of Delegation	
Agricultura y Recursos Hidráulicos		Ira D'Auvergne	Castries
<u>NICARAGUA</u>		Minister of Agriculture, Lands,	
Jefe de Delegación		Fisheries and Cooperatives	
Julio C. Castillo O.	Managua	Alternate	
Ministro-Director		Michael Willius	Castries
Instituto Nicaragüense de Recursos		Ministry of Agriculture	
Naturales y el Ambiente - IRENA			

SAN VICENTE Y LAS GRANADINAS - ST. VINCENT AND THE GRENADINES - SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES.

Head of Delegation
Marcus De Freitas Kingstown
Minister of Agriculture, Trade
and Industry

Alternates
Kingsley C.A. Layne Kingstown
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture, Trade
and Industry

Grafton Randolph Vanloo Kingstown
Chief Agricultural Officer
Ministry of Agriculture, Trade
and Industry

SURINAME

TRINIDAD Y TABAGO - TRINIDAD AND TOBAGO - TRINITE-ET-TOBAGO

Head of Delegation
Kamaluddin Mohammed Port-of-Spain
Minister of Agriculture, Lands
and Food Production
Ministry of Agriculture, Lands
and Food Production

Alternates
Mannie Dookeran Port-of-Spain
Chief Technical Officer
Ministry of Agriculture, Lands
and Food Production

Peter A. Rambert Bridgetown
Deputy High Commissioner

URUGUAY

Jefe de Delegación
Miguel Carriquiri Montevideo
Director General de Política
Agraria
Ministerio de Ganadería,
Agricultura y Pesca

VENEZUELA

Jefe de Delegación
Mercedes Fermín Gómez Roma
Embajadora ante la FAO

Suplentes

José A. Carballo D'Gregorio Caracas
Presidente Instituto Agrario Nacional

Corina Russian de Guglielmelli Bridgetown
Embajada de Venezuela

OBSERVADORES DE ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON ATENDIDOS POR LA OFICINA REGIONAL

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT SERVICED BY THE REGIONAL OFFICE

OBSERVATEURS DES ETATS MEMBRES QUI NE SONT PAS DESSERVIS PAR LE BUREAU REGIONAL

CANADA

R. Macintosh Ottawa
Canadian International Development
Agency - CIDA

Tomothy Martin Bridgetown
Canadian High Commission

ESTADOS UNIDOS DE AMERICA - UNITED STATES OF AMERICA
ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Joan Wallace Dawkins Washington D.C.
Administrator, Office of International
Cooperation and Development
Department of Agriculture

William B. Baucom Bridgetown
Agricultural Officer
USAID

Hartford T. Jennings Washington D.C.
Office of International Development
Assistance
Bureau of International Organization
Affairs
Department of State

James Butcher Washington D.C.
Programme Leader - Binational Programmes
U.S. Department of Agriculture

David W. Anderson Miami
Caribbean Representative for the Animal
and Plant Health
Inspection Service, (APHIS; USDA)

Douglas Jerome Brown Washington D.C.
Office of International Cooperation and
Development - USDA

PAISES BAJOS - THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Ton A.I.M. Comen The Hague
Head, FAO Department
Ministry of Agriculture and Fisheries

REINO UNIDO - UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

Edwin A. Wyrley-Birch Bridgetown
Acting Natural Resources Adviser
British Development Division in the
Caribbean

SANTA SEDE - HOLY SEE - SAINT-SIEGE

Richard Guilly Bridgetown
Claudia Johnson Bridgetown

REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

COMISION ECONOMICA PARA AMERICA LATINA Y EL CARIBE (CEPALC)

ECONOMIC COMMISSION FOR LATIN AMERICA AND THE CARIBBEAN (ECLAC)
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIRES (CEPALC)

Norberto González Santiago
Secretario Ejecutivo

Clyde C. Applewhite Port-of-Spain
Director

FONDO DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA INFANCIA (UNICEF)

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)
FOND DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (FISE)

Tessa Chaderton Christ Church
Assistant Programme Officer

PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS (PMA)
WORLD FOOD PROGRAMME (WFP)
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)

Maurizio Gnocchi Rome
Chief, Latin America and Caribbean Branch
Project Management Division

Jean-Jaques Vandamme Bridgetown
Representative a.i.

Oscar Fernández Rome
Programme Management Officer

PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO (PNUD)

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME (UNDP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD)

Michael Gucovsky New York
Deputy Assistant Administrator and
Deputy Director
Regional Bureau for Latin America and the
Caribbean

Gustavo Toro Bridgetown
Resident Representative a.i.

ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL (ONUDI)

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION (UNIDO)
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (ONUDI)

Peter Ryan Bridgetown
Field Adviser

ORGANIZACION MUNDIAL DEL TRABAJO (OIT)
INTERNATIONAL LABOUR ORGANISATION (ILO)
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Francis Oliver Port-of-Spain
Director
Caribbean Office

Margaret D. Gill Port-of-Spain
Associate Expert on Employment Policies

BANCO MUNDIAL - WORLD BANK - BANQUE MONDIALE

Teketel Haile-Mariam Washington D.C.
Economist

ORGANIZACION MUNDIAL DE LA SALUD (OMS)/ORGANIZACION PANAMERICANA DE LA SALUD (PAHO)

WORLD HEALTH ORGANIZATION (WHO)/PAN-AMERICAN HEALTH ORGANIZATION (PAHO)

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)/ORGANISATION PANAMERICAINE DE LA SANTE (PAHO)

Loren Will Bridgetown
Adviser on Veterinary Public Health in
the Caribbean
Programme Coordination Office

CONFERENCE SECRETARIAT/SECRETARIA DE LA CONFERENCIA/
SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Conference Secretary	G. ROCA	Press Officers:	H. TOROS
Conference Officer	B. LINLEY		E. GONZALEZ REGUEIRA
Reports Officer	N. FRIGERIO		C. FORNARI

FAO STAFF/FUNCIÓNARIOS DE LA FAO/FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Edouard SAOUMA
Director-General

M.E. JALIL
Assistant Director-General
Regional Representative for Latin
America and the Caribbean

S. ARAUJO
Deputy Regional Representative, RLAC

N. ISLAM
Assistant Director-General, ES

F. CAMPILLO (Ms)
Programme Officer, ESHW

B. CHAKALALL
Regional Fisheries Officer, RLAC

F. FUENZALIDA
Regional Senior Economist, RLAC

F. HENDERSON
Chief, Inland Fisheries and
Aquaculture Service, FI

G. HUGGINS
Regional Rural Development Officer
RLAC

H. JASIOROWSKI
Director, AGA

T. LOPEZ-RAMIREZ
Officer-in-Charge, Regional Bureau
for Latin America and the Caribbean,
DDFL

R. MORENO
Director, ESH

C.H. MURRAY
Directeur de Cabinet, ODG

H. SANTA CRUZ
Senior Consultant to Director-General

H. SCHMID (Ms)
Information Systems Officer, GIL

V.J. SHAH
Director, PBE

M. VATTER
Acting Chief, Regional Operations
Services, Latin America and the
Caribbean, AGOL

F. ZENNY
FAO Representative in Barbados

LISTE DES DOCUMENTS

LARC/86

- LARC/86/1 Ordre du jour provisoire annoté
- LARC/86/2 Activités de la FAO dans la région, y compris suites
données aux principales recommandations de la dix-
huitième Conférence régionale
- LARC/86/3 Programme de travail et budget 1986-87
- LARC/86/4 Le rôle des femmes dans le développement rural
- LARC/86/5 Aide aux petits agriculteurs
- LARC/86/6 Problèmes entravant le développement de l'agriculture
dans les petits Etats insulaires des Caraïbes.
- LARC/86/7 L'aquaculture et le développement rural
- LARC/86/8 Les politiques de développement de l'élevage et la
coopération régionale en Amérique latine et aux
Caraïbes
- LARC/86/9 Représentation de la région au sein du Groupe
consultatif de la recherche agricole internationale
(GCRAI)

LARC/86/INF

- LARC/86/INF/1 Note d'information
- LARC/86/INF/2 Calendrier provisoire
- LARC/86/INF/3 Liste provisoire des documents
- LARC/86/INF/4 Document de base sur la situation de l'alimentation et
de l'agriculture en Amérique latine et aux Caraïbes
- LARC/86/INF/5 Note on the Forestry and Fisheries Sectors in the Small
Island States of the Caribbean
- LARC/86/6 Rev.2 Liste provisoire des participants

LARC/86/INF/7	Calendrier du Comité technique
LARC/86/INF/8	Rapport de la Table ronde sur les problèmes entravant le développement de l'agriculture dans les petits Etats insulaires des Caraïbes
LARC/86/INF/9	Rapport du Comité technique
 <u>LARC/86/OD</u>	
LARC/86/OD/1 à LARC/86/OD/7	Ordre du jour
 <u>LARC/86/REP</u>	
LARC/86/TC/REP/1 à LARC/86/TC/REP/4	Projet de rapport du Comité technique
LARC/86/REP/1	Projet de rapport de la Conférence plénière

DECLARATION DU VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE
DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE DE LA BARBADE

Monsieur le Directeur général, Messieurs les Ministres, Messieurs les Chefs de délégations, Mesdames et Messieurs;

Son excellence, M. Barrow, Premier Ministre, m'a demandé de l'excuser de son absence; il a en effet été empêché de venir ce matin car il devait se rendre outre-mer pour traiter de questions officielles et a quitté la Barbade ce week-end.

La réunion d'aujourd'hui à la Barbade fait suite à un engagement pris il y a deux ans par le gouvernement alors à la tête de ce pays. A la dix-huitième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, il avait été décidé que la Barbade accueillerait cette dix-neuvième Conférence régionale. Nous sommes heureux d'endosser cette responsabilité.

Au nom du gouvernement et du peuple de la Barbade, je vous souhaite donc une très chaleureuse bienvenue. Nous espérons que vous trouverez ici une ambiance propice à vos travaux comme à vos loisirs.

La présente Conférence se tient à un moment où le monde commence à sortir d'une profonde récession. La récente reprise économique dans les pays développés, reprise qui s'est amorcée en 1984, n'a fait qu'effleurer certains pays en développement. Certes, nous nous réjouissons de cette tendance au redressement. Toutefois, nous observons en même temps que les pays en développement restent en proie à de graves pressions socio-économiques. Notre secteur agricole, de même que les autres secteurs de nos économies, durement touchés par la récession, n'a pas été épargné.

Ces vingt dernières années, la balance commerciale de bon nombre de nos pays s'est détériorée, passant d'une situation excédentaire à un déficit sans cesse croissant. Au lieu de contribuer à la rentrée de devises, le secteur agricole pèse de plus en plus lourdement sur tous les excédents que peuvent engendrer les secteurs productifs.

Un examen des causes à l'origine de nos problèmes fait ressortir un ensemble d'obstacles, dont de forts taux d'intérêt internationaux, des taux fluctuants d'échange, des restrictions commerciales, le protectionnisme, des termes défavorables de l'échange et une pénurie de fonds d'investissement.

L'ampleur des pressions auxquelles sont soumises les économies régionales est attestée par des problèmes de balance des paiements, l'impossibilité de faire face sans gêne à la dette extérieure, l'amenuisement des possibilités et des capacités des gouvernements régionaux de mettre en place des projets générateurs d'emplois, et, enfin, la structure défavorable coût/prix de la production de denrées agricoles.

Force est de constater que les produits agricoles régionaux, notamment les produits primaires, continuent de se heurter à des baisses de prix et à un protectionnisme croissant dans plusieurs des pays industrialisés.

Tout ceci nous met dans une situation extrêmement désavantageuse. En effet, tous les pays de la région, sans exception aucune, ont besoin d'accroître leurs recettes d'exportations, non seulement pour s'acquitter d'une dette toujours croissante, mais aussi pour faciliter le financement de leurs programmes de développement.

Au niveau national, une grande part de nos populations dépend directement ou indirectement de l'agriculture - pêche, sylviculture et activités connexes - pour leur subsistance quotidienne. L'échec de l'agriculture entraîne automatiquement l'échec de nos pays, comme en témoigne, par exemple, notre forte dépendance à l'égard de deux monocultures typiques, à savoir la banane et le sucre.

Il est facile de nous reprocher notre obstination à pratiquer ces monocultures, et de nous recommander de diversifier notre agriculture. Cela est plus facile à dire qu'à faire, surtout dans les petits pays. Gagner des marchés et les garder demeure un problème réel. La gamme des entreprises possibles est limitée. Les acheteurs des pays développés ont l'art de jouer une petite économie fragile contre une autre pour leur plus grand avantage. Aussi, en concluons-nous que l'élément essentiel d'une stratégie de développement de l'agriculture est un commerce équitable.

Il est par conséquent regrettable de constater que certains des avantages théoriques consentis au titre de l'initiative du bassin des Caraïbes s'effilochent peu à peu et que les contingents d'importation du sucre des Caraïbes ont même diminué.

Les pays développés s'attendent toujours à recevoir des produits primaires des pays en développement à un coût minime aux fins de transformation, et à réexporter lesdits produits à des prix fortement gonflés. Il est extrêmement difficile de rationaliser le rapport entre le coût des exportations des produits primaires et le produit dit fini qui revient dans les supermarchés des pays dont émane le produit primaire.

Alors que le prix payé à l'agriculteur est resté inchangé ou n'a qu'à peine augmenté, la ménagère doit payer pour le produit conditionné une somme énorme et très souvent hors de toute proportion avec la valeur ajoutée.

Peut-être devrions-nous commencer à cet égard par réduire sérieusement notre grosse facture d'importations alimentaires en promouvant nos propres fabricants et produits dans les supermarchés locaux et régionaux. Il nous faut aussi, moyennant un effort programmé et soutenu, éduquer, voire rééduquer, les palais de nos populations aux produits nationaux. Peut-être aussi faudra-t-il intensifier nos efforts en faveur de la sécurité alimentaire régionale.

De l'extérieur, on peut encore nous faire remarquer que nous devons mettre au point des techniques de production alimentaires efficaces et étudier les possibilités de divers procédés de conserverie et de meilleures conditions d'entreposage.

C'est alors que le petit agriculteur aura un rôle de premier plan à jouer. Ce petit agriculteur sera tout à fait justifié dans ses revendications pour que soient mis à sa disposition les moyens voulus, dont un accès raisonnable à la terre, à la formation, à l'irrigation et, par-dessus tout, au financement, pour asseoir ses activités sur des bases viables.

On pourrait aussi raisonnablement espérer que la pêche et les produits à base de poisson constituent non seulement une source de protéines pour les populations, mais aussi que certains des pays soient bien placés pour exporter leurs excédents. Or, comment se présente la situation en réalité? Les flottilles de pêche de certaines des grandes puissances maritimes ratissent littéralement le fond de la mer dans nos eaux territoriales et notre zone économique exclusive. Les pays de notre région voient leurs stocks halieutiques s'épuiser peu à peu et leur vie marine menacée par des pirates et braconniers qui, en outre, réussissent à nous revendre, à nous insulaires, des clovisses et des moules et bien d'autres produits.

Le dumping continue à faire planer une menace sur nos économies. Le dumping est déjà assez navrant lorsque les produits sont de qualité acceptable, même si cette pratique est condamnable. Mais lorsque le produit a été interdit de vente dans le pays d'origine, pour une raison ou pour une autre, y compris pour des motifs sanitaires, et qu'il est vendu dans un pays sans méfiance à des prix élevés, une telle action est, à notre avis, totalement inacceptable.

Je m'inquiète également d'une autre tendance qui semble gagner du terrain sur la scène internationale, à savoir la menace croissante qui pèse sur le multilatéralisme. Après la seconde guerre mondiale, les fondateurs des organisations internationales ont reconnu que le système de traités et d'accords secrets bilatéraux entre pays pour des questions de commerce ou autres avait été en partie responsable du conflit. Ils ont donc accepté de remplacer ce système par de nouvelles relations permettant à tous les pays de participer sur un pied d'égalité à la conclusion d'accords sur les grands problèmes de l'humanité.

Malheureusement, près d'un demi-siècle plus tard, ces accords multilatéraux sont clairement sur la sellette. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les difficultés faites à des organismes internationaux de financement créés par accords mutuels entre Etats souverains, accords qui dans certains cas ont force de loi au plan international. N'est-il pas curieux que ces efforts de démantèlement prennent particulièrement pour cible des institutions capables de fournir une aide au développement précieuse pour les pays du tiers monde?

Un organisme a même conçu un mécanisme qui exclut des pays comme la Barbade de ses programmes d'assistance technique. Ce mécanisme est censé démontrer que mon pays n'a pas besoin d'aide. Il est fondé sur des critères qui ne peuvent pas donner une idée exacte du niveau de développement de la Barbade.

D'autres pays de la région se trouvent dans la même situation; mais nous savons que dans nombre d'entre eux, les critères utilisés pour évaluer le niveau de développement peuvent changer radicalement en fonction de circonstances indépendantes de notre volonté.

Nous savons tous que certains organismes ont menacé de ne plus concéder de prêts à des conditions de faveur à des pays comme la Barbade. Il y a, dans notre région, des pays plus richement dotés que la Barbade, quels que soient les systèmes de mesure utilisés, mais qui, selon ces critères, pourraient obtenir des prêts à des conditions de faveur, alors que la Barbade n'y a plus droit.

Nous connaissons tous les luttes qui ont lieu au sein de la FAO, certains Etats développés essayant de détruire un des programmes les plus importants de tout le système des Nations Unies, le Programme de coopération technique qui donne aux pays en développement une assistance rapide en cas d'urgence, en réduisant au minimum les lenteurs administratives. Et j'ajouterai que tous les pays en développement ont intérêt à agir pour faire échec à toute tentative pour entraver les activités de la FAO.

Les problèmes que j'ai mentionnés aujourd'hui m'amènent à faire l'observation suivante: nous assistons actuellement à des tentatives visant à détruire le multilatéralisme consacré dans la Charte des Nations Unies, mais une disposition de cette même Charte nous indique comment nous pourrions, à l'avenir, nous aider mutuellement. Je me réfère à la disposition de la Charte concernant les arrangements régionaux. On y reconnaît le droit des pays à se rencontrer, dans leur propre région, pour examiner les problèmes sociaux, politiques et économiques particuliers de la région et communs à tous ou presque tous ses Etats Membres.

Nos pays ne peuvent, au mieux, qu'atténuer les effets des pressions extérieures en lançant des programmes d'ajustement structurels, comme cela a été récemment le cas dans les Caraïbes.

Mais il nous faut, avant tout, faire pression pour obtenir un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés et une réduction du protectionnisme commercial, qui gêne la production agricole de la région.

A cet égard, la région se félicite du rôle joué par la FAO pour défendre ses intérêts. La présente session permettra sans aucun doute de trouver les modalités qui permettront à la région et à la FAO d'agir pour renforcer leurs liens et leurs actions sur des questions d'intérêt mutuel.

La Conférence de Buenos Aires sur la coopération technique entre pays en développement et le Plan d'action adopté à cette occasion ont certainement jeté les bases théoriques de la coopération entre pays en développement.

Il devrait donc être facile pour les Etats d'Amérique latine et les Caraïbes, étant donné les trésors d'ingéniosité dont sont capables leurs populations, d'élargir ou d'approfondir les possibilités d'autres formes de coopération mutuelle. De plus, je ne vois pas pourquoi cette nouvelle façon de voir la coopération ne pourrait pas prendre effet immédiatement. Je proposerai par exemple qu'avec l'aide de la FAO les pays conçoivent des mesures propres à isoler et éradiquer les maladies animales qui freinent le commerce des produits de l'élevage entre pays de la région. Si des mesures semblables étaient prises pour éliminer le fléau de la mouche du fruit, cette région pourrait très bien satisfaire ses besoins dans ce domaine.

La région d'Amérique latine et des Caraïbes a indéniablement un bon potentiel, et elle a certainement les moyens de mobiliser les volontés et de mettre au point les mécanismes nécessaires pour tenir la place qui lui revient parmi les nations du monde.

L'avenir de notre région dépendra beaucoup de notre aptitude à consentir tous les efforts voulus pour collaborer, et à concentrer et organiser ces efforts pour atteindre les objectifs de développement économique et social.

Nous devons combiner imagination et réalisme pour surmonter les obstacles et asseoir le développement sur des bases solides.

Nos efforts nationaux de développement du secteur agricole sont voués à l'échec s'ils ne sont pas accompagnés d'une intense coopération régionale.

Notre calendrier est bien chargé, mais j'espère que vous trouverez le temps de profiter de ce que la Barbade offre traditionnellement à ses visiteurs.

J'ai maintenant le grand plaisir de déclarer ouverte la dix-neuvième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Je vous remercie.

DECLARATION DU DIRECTEUR GENERAL EN SEANCE PLENIERE

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs,
Mesdames et Messieurs,

La Conférence régionale de la FAO se tient pour la seconde fois dans les Caraïbes, et c'est pour moi une claire indication de l'importance grandissante de cet ensemble de pays dans cette partie du monde. De plus, cette dix-neuvième Conférence régionale se tient dans un Etat qui a valeur de symbole pour la région. Avec la Barbade, en effet, nous saluons l'une de ces jeunes nations qui ont le plus impressionné la région et le reste du monde par leur maturité et leur sagesse. Avec elle, nous saluons aussi un pays plein de sève, bien représentatif de la culture originale des Caraïbes. Je n'en suis que plus heureux de remercier le Gouvernement et le peuple de la Barbade de nous avoir invités à tenir nos assises dans leur pays.

C'est sans nul doute un même hommage que la Conférence a voulu rendre à votre pays, autant qu'à vos qualités personnelles, en vous élisant, Monsieur le Ministre de l'agriculture de la Barbade, Président de cette assemblée. Permettez-moi, Excellence, de vous en féliciter et de le faire d'autant plus vivement que j'ai pu apprécier votre compétence lorsque vous avez bien voulu me faire l'honneur d'une visite à Rome. Permettez-moi, enfin, de saluer l'excellente organisation de la présente conférence. Nous en avons déjà apprécié l'efficacité et - dois-je le dire? - nous y avons reconnu cette touche de charme qui fait aussi la réputation de votre pays.

Monsieur le Président,

La présente Conférence s'ouvre dans une conjoncture économique et financière particulièrement difficile. Depuis 1981, et après 40 ans de progrès dans la région, le produit brut par habitant a décliné. Un peu partout, nous constatons une contraction de l'activité économique, une réduction des dépenses publiques, une inflation souvent hors de contrôle, une grave détérioration des termes de l'échange. Un peu partout, nous voyons les conditions de vie devenir plus dures, le pouvoir d'achat se dégrader, le chômage s'étendre, la malnutrition reprendre son expansion.

En arrière-plan de cette situation, un problème majeur: celui de la dette extérieure. Est-il encore nécessaire de rappeler que, pour la seule région de l'Amérique latine et des Caraïbes, elle s'élève aujourd'hui à 400 milliards de dollars? Faut-il ajouter que le service de cette dette représente près de la moitié des recettes d'exportation? Et que dire de ces flux de capitaux qui

désormais vont des pays les plus pauvres vers les pays les plus riches? Devrai-je rappeler à cet égard qu'un montant net de 100 milliards de dollars a été exporté par l'Amérique latine au cours des quatre dernières années, soit autant que les apports nets pendant huit ans quand les flux ne s'étaient pas inversés? Oui, tout cela nous est devenu tristement familier.

Pour tenter de rétablir les équilibres financiers, les Etats de la région ont dû accepter des conditions très dures, souvent dictées par leurs créanciers. Il leur a fallu s'engager dans des politiques d'austérité aux conséquences insupportables pour les plus pauvres. Il leur a fallu réduire leurs investissements, compromettant ainsi les chances d'une vraie relance à long terme. Il leur a fallu consacrer l'essentiel de leurs ressources aux exportations.

En échange, les créanciers leur ont consenti de nouvelles facilités financières. Mais est-ce là vraiment une solution? Ces nouveaux prêts ne servent-ils pas surtout à financer le paiement de la dette? Ne prolonge-t-on pas cette charge indéfiniment? Je suis frappé d'angoisse lorsque je songe que dès sa naissance chaque enfant de la région est endetté pour toute sa vie!

Je me demande alors s'il n'y a pas quelque aveuglement dans ces politiques. Certes, le défaut des débiteurs entraînerait une véritable catastrophe bancaire, et c'est bien là la préoccupation immédiate. Mais qu'en est-il par ailleurs? Les politiques financières actuelles ne sont-elles pas également lourdes de menaces pour les économies des pays les plus riches? N'entraînent-elles pas une fermeture des marchés d'exportation? N'interdisent-elles pas les nouveaux investissements en Amérique latine? Sait-on, par exemple, que la crise en Amérique latine a fait perdre leur emploi à un million d'ouvriers aux Etats-Unis, en raison de la diminution des exportations vers l'Amérique latine? A long terme, cela ne fait pas de doute: les pays riches, autant que les pays débiteurs, sont les otages de la dette!

Je n'ai pas qualité pour recommander des solutions à ce problème, mais je suis concerné par les politiques de développement dans cette région du monde. Je ne peux donc m'empêcher d'appeler de mes vœux d'autres approches. Dois-je voir un encouragement dans l'attitude de certains milieux politiques des pays les plus riches? Pour certains, en effet, une approche plus radicale du problème de la dette ne serait plus considérée comme une hérésie. Serait-ce enfin là un signal?

Monsieur le Président,

L'agriculture, on s'en doute, a été gravement affectée par la crise économique générale. Après les vigoureux progrès qui avaient marqué la décennie précédente, c'est en effet une véritable halte à la croissance qui s'est produite. Le coup d'arrêt a surtout concerné les exploitations les plus dynamiques, celles qui avaient fait, au cours des années précédentes, les plus grands efforts d'investissement et de modernisation.

Le choc principal est venu des marchés extérieurs. La chute des prix mondiaux, la contraction de la demande des pays importateurs, l'effet de certains protectionnismes se sont, en effet, ligüés contre l'expansion des exportations traditionnelles de la région. Malheureusement, ces contraintes risquent de durer encore longtemps, et je ne crois pas que cette perspective sera démentie par l'embellie passagère que l'on prévoit cette année pour les prix de certaines exportations.

La crise financière et les mesures d'ajustement structurel ont aussi eu leur part dans les difficultés de l'agriculture. Le renchérissement des importations, du fait des dévaluations, a eu des conséquences immédiates sur le prix des intrants agricoles, sur celui des machines agricoles ou des équipements. Le resserrement du crédit a stoppé les investissements en agriculture et compromis l'effort de modernisation. Enfin, le freinage des subventions et des dépenses publiques a encore aggravé la situation.

Paradoxalement, c'est la production des plus petits agriculteurs qui a été le moins affectée par la crise. En effet, ce secteur fournit l'essentiel des produits consommés traditionnellement; moins dépendant de l'extérieur, il a pu maintenir ses niveaux de production, et c'est grâce à lui que le pire a été évité. Pour autant, la situation économique des petits producteurs ne s'est guère améliorée, au contraire. Victimes de l'inflation, privés d'emplois complémentaires, leur pauvreté s'est considérablement accrue. Leurs problèmes sont restés ce qu'ils ont toujours été. Ne serait-il pas temps de mieux reconnaître leur importance dans l'économie? A cet égard, la crise aura peut-être eu un effet positif.

Mais en outre, elle aura bien mis en évidence qu'il faut aussi procéder à des améliorations internes des politiques agricoles, réformer des structures agricoles inadéquates, développer davantage la productivité, et enfin renforcer la sécurité alimentaire.

Plus que tout, cependant, la crise aura montré la vulnérabilité des économies de la région vis-à-vis des marchés extérieurs. L'une des seules réponses possibles, à cet égard, est de renforcer l'intégration économique régionale. C'est la seule chance pour que les négociations Nord-Sud sur les marchés des produits agricoles puissent un jour progresser entre des partenaires moins inégaux. C'est aussi le seul moyen pour que les échanges régionaux ne se trouvent pas, comme cela s'est déjà produit, à la merci d'importations, à très bas prix, d'excédents agricoles des pays du Nord.

Monsieur le Président,

Comme il est d'usage, votre Conférence aura à tirer les conclusions des débats du Comité technique sur certaines questions importantes qui intéressent toute la région. Je me permettrai d'en rappeler très brièvement les thèmes essentiels.

Vous allez en premier lieu examiner les problèmes de développement agricole des petits Etats insulaires des Caraïbes. Je pense que nous en discuterons avec un intérêt particulier; en effet, puisque notre réunion se tient à la Barbade, nous sommes en quelque sorte "sur le terrain". Le document qui vous a été soumis met en évidence un problème majeur: celui de la vulnérabilité économique de ces Etats. Les réponses à ce problème ne sont pas faciles, mais l'exemple de certains Etats montre qu'il serait possible de diversifier l'agriculture, à la fois en produisant plus d'aliments et en encourageant des cultures d'exportation à très forte valeur ajoutée.

Dans ce contexte, des stratégies communes, qui recevraient le soutien d'organisations régionales comme CARICOM ou l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales, apparaîtraient comme un moyen indispensable pour promouvoir un nouveau développement agricole.

Les deux questions suivantes sont étroitement liées entre elles. L'une concerne le rôle des femmes dans le développement agricole, et l'autre, celle des assistances qui pourraient être apportées aux petits producteurs. J'ai déjà, en traitant de la situation agricole générale, insisté sur l'importance de la petite agriculture. Examiner en même temps le rôle des femmes, c'est tenir compte d'une dimension primordiale: le problème de la petite agriculture, en effet, c'est aussi très largement un problème de la condition féminine dans l'agriculture.

Les deux dernières questions ont trait à des problèmes sectoriels qui méritent une grande considération. La première concerne la coopération régionale dans le domaine de l'élevage. Cette activité traditionnelle de l'Amérique latine se trouve en effet placée devant des situations nouvelles qui l'obligent à d'importantes adaptations. Pour relever ces défis, il faut sans nul doute s'efforcer d'accroître la productivité et mettre en place de meilleurs circuits commerciaux à l'intérieur et hors de la région. Les réseaux de coopération régionale sont, à cet égard, des instruments d'action non seulement privilégiés mais aussi indispensables.

Le second problème sectoriel concerne l'aquaculture. Il s'agit là d'une activité bien développée dans d'autres régions du monde mais encore peu connue en Amérique latine et dans les Caraïbes. Pourtant, cette activité a un potentiel certain. Cependant, son développement se heurte à de grandes difficultés de départ, surtout pour les petits producteurs. L'aquaculture ne pourra vraiment démarrer que si elle s'appuie sur de solides filières commerciales et sur une formation technique très intensive.

Monsieur le Président,

Dans ce contexte de problèmes et de possibilités, il nous faut maintenant nous demander quel est l'avenir de notre coopération.

Nous partons déjà sur un bon pied. Mon collègue, M. Jalil, Représentant régional de la FAO, aura l'occasion de faire le bilan des activités de l'Organisation en Amérique latine et dans les Caraïbes. Je crois que nous avons lieu d'être satisfaits de leur diversité et de leur étendue. Pour ma part, je suis heureux de constater que certaines d'entre elles ont largement contribué au renforcement de la coopération régionale. Je n'en prendrai pour exemple que les rencontres sur la pêche ou sur la santé animale.

Il n'en reste pas moins que la FAO a dû faire face à d'autres urgences dans le monde; à cet égard, je voudrais exprimer ma gratitude à tous les pays de la région d'avoir accepté que des ressources importantes de l'Organisation aient été exceptionnellement utilisées pour faire face à la situation dramatique de l'Afrique. Je salue cette preuve de solidarité.

Pour autant, il m'a paru indispensable que la FAO reste constamment prête à apporter son soutien à votre région dès que se posaient des problèmes urgents relevant de sa compétence. Deux cas récents montrent bien qu'il s'agit là d'un engagement concret de la part de notre Organisation.

Je citerai en premier lieu une action internationale de grande envergure contre la tique tropicale du bétail. Cette tique transmet deux maladies qui constituent une menace majeure pour la production animale dans une très grande partie de l'hémisphère occidental, y compris dans les Caraïbes et les Etats-Unis. La FAO est prête à jouer un rôle central pour mener une étude de faisabilité sur les mesures qui permettraient l'éradication de ce parasite dans les Caraïbes. Nous avons reçu une requête formelle de CARICOM et j'espère qu'il sera possible de lancer cette étude très prochainement, de concert avec les autres institutions intéressées.

Le second exemple concerne une action visant à renforcer les moyens de formation des planificateurs agricoles dans la région. Le Gouvernement italien a généreusement offert plus de 6,3 millions de dollars pendant cinq ans pour financer ce programme, et il a accepté, en accord avec le Gouvernement argentin, que le siège du projet soit installé à Buenos Aires. J'ai récemment écrit à tous les Etats Membres de la région pour les informer de ce programme, et je les invite à se faire représenter à une réunion qui se tiendra au bureau régional de la FAO les 23 et 24 septembre prochains. Je pense qu'il sera possible de mettre le projet en route dans un délai de quelques mois.

Mais il nous faut voir plus loin. J'ai conscience que l'Amérique latine et les Caraïbes doivent désormais faire face à une situation d'un type nouveau. La crise est profonde; il faudra beaucoup de temps pour en sortir, et il est plus que jamais nécessaire d'explorer de nouvelles approches de développement. Cela s'applique, par excellence, à la coopération avec la FAO.

Une telle adaptation exige une réflexion approfondie sur les problèmes actuels du développement agricole. Il est en effet certain que les politiques qui ont été définies au cours des décennies précédentes n'ont pas donné les résultats que l'on en attendait. Nous devons nous demander pourquoi. Nous devons également nous interroger avec franchise sur les perspectives à long terme du développement rural dans cette région. Est-il inéluctable que la pauvreté devienne la caractéristique des sociétés rurales de la région au début du siècle prochain? Est-il inévitable que la dépendance alimentaire s'accroisse et que les exportations agricoles n'aient plus de marché? Je ne le crois absolument pas, et comment s'abandonner à un tel pessimisme lorsqu'on se rend compte du formidable potentiel de ce continent?

Cette région occupe déjà une place de premier rang dans l'économie agricole mondiale. Faut-il rappeler son importance comme producteur de blé, de viande, de sucre, de café, etc.? Elle est pour certains produits sur le même plan que de grands pays développés. Cette place ne peut que devenir plus importante encore au cours des prochaines décennies.

Les projections de la FAO nous montrent, en effet, que près des deux tiers des terres qui seront mises en culture dans le monde d'ici l'an 2000 sont situées dans ce continent: c'est là une indication de ses formidables réserves! Mais cela est également vrai des forêts, et aussi des pêches dont les ressources sont considérables.

Toutes les productions agricoles du continent devraient augmenter et faire de lui l'un des grands fournisseurs de la planète. Mais, pour conquérir ou garder cette place, il lui faudrait vaincre d'abord ses faiblesses dans le domaine des échanges. Cette région, en effet, doit directement affronter certains géants de la production agricole, et il est hélas évident qu'elle n'est pas encore en état de lutter avec succès contre les protectionnismes qui s'élèvent contre ses produits, contre les subventions qui sont octroyées à des produits comme les céréales, la viande ou le sucre, en concurrence avec les siens.

A cet égard, il ne semble pas faire de doute que l'avenir de cette partie du monde, ce sera son aptitude à mieux organiser ses échanges et à mieux se défendre. Il n'est, dans ce domaine, guère d'autre choix à long terme que celui d'accords régionaux de plus en plus efficaces et, pourquoi pas, celui d'un marché commun!

Oui, c'est là un vieux rêve, mais ne faut-il pas de tels espoirs pour nourrir la volonté de persévérer? N'en avons-nous pas une démonstration riche d'espérance avec l'accord commercial que viennent de signer le Brésil et l'Argentine? Après tout, le marché commun européen prit naissance de la même façon, par un premier accord entre deux pays!

Voilà donc cette force que je sens frémir dans cette région, et il est certain qu'il nous faudrait en cerner les contours, en évaluer les dimensions, en apprécier les contraintes pour être mieux à même de formuler de bons choix politiques pour le développement agricole de demain!

Concrètement, comment y parvenir? Vos représentants à Rome m'ont fait une suggestion que j'ai trouvée riche d'intérêt. Ils se sont demandé si le temps n'était pas venu pour la FAO de faire pour l'Amérique latine et les Caraïbes une étude très spécifique sur le développement à long terme de la région. Nous avons réfléchi ensemble sur ce problème, et quelques premières orientations ont pu être dessinées. Ainsi, l'étude proposée s'adresserait principalement aux responsables politiques de la région et à la communauté internationale. Elle ferait, en premier lieu, un bilan très objectif de l'expérience passée. Elle s'efforcerait ensuite de reconnaître le potentiel et les perspectives de développement à l'horizon des 25 prochaines années. Réalisée en étroite association avec d'autres organisations internationales s'intéressant au développement de la région, elle s'appuierait sur les travaux que celles-ci ont déjà effectués. Enfin, et ce serait là l'essentiel, elle s'attacherait à définir un plan d'action couvrant aussi bien les programmes à long terme que les politiques d'intérêt immédiat.

Je suis, pour ma part, très séduit par cette proposition, car je pense qu'elle permettrait de répondre aux interrogations actuelles, tout en prenant la distance indispensable. Je serais donc prêt, si vous en faisiez la demande, à engager la FAO dans cette voie. Vous le savez, la FAO reste à votre disposition, et son Bureau régional de même que ses nombreuses représentations dans la région n'ont pas de tâches plus importantes que de vous apporter leur soutien.

Monsieur le Président,

Au moment de conclure, je me rends compte que mon intervention a été largement marquée par l'évocation de la crise économique et de tous les problèmes qui en résultaient. Je devrais, à faire ce constat, être dominé par l'inquiétude et le doute. Pourtant, c'est un certain message d'espoir que je perçois. En effet, à côté de ses conséquences néfastes, la crise a aussi aiguillonné la fierté farouche de l'Amérique latine et des Caraïbes. Elle a forcé les fils de cette région à donner le meilleur d'eux-mêmes. Des redressements, inimaginables il y a peu de temps, ont été amorcés. L'inflation a été combattue avec

succès par certains, mettant au défi les conseils extérieurs. Des industries trouvent aujourd'hui une place sur les marchés mondiaux. Les sociétés font preuve d'une maturité politique de plus en plus grande. Voilà ce que je constate, voilà ce qui fait mon espoir. Je n'ai aucun doute: votre région saura encore étonner le monde, comme elle a su tant de fois le faire depuis près de deux siècles.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite plein succès dans vos travaux.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

(La Barbade, 5 - 8 août 1986)

I. INTRODUCTION

1. Le Comité technique s'est réuni au Sam Lord's Castle Resort de St-Philip (La Barbade) du 5 au 8 août 1986.

Ouverture de la session du Comité technique

2. Au cours de la séance d'ouverture du Comité technique, M. Mario E. Jalil, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes a, au nom du Directeur général de la FAO, M. Edouard Saouma, et en son nom propre, souhaité la bienvenue aux représentants des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi qu'aux observateurs d'autres organisations, et il a remercié le Gouvernement et le peuple barbadiens de leur généreuse hospitalité.

3. Il a souligné l'importance des questions qui ont été inscrites à l'ordre du jour du Comité technique en consultation avec les pays; et il a rappelé que les documents techniques correspondants avaient été distribués avant la réunion.

Election du Bureau

4. Le Comité a élu à l'unanimité M. Clifton Maynard, Secrétaire permanent du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des pêches de la Barbade au poste de Président du Comité technique; il a choisi comme Vice-Présidents le Représentant permanent du Brésil auprès de la FAO, M. l'Ambassadeur Octavio Rainho Neves et le Représentant du Ministère de l'agriculture de l'Equateur, M. Jorge N. Muñoz. Le Représentant permanent du Pérou auprès de la FAO, M. l'Ambassadeur Javier Gazzo Fernández a été élu rapporteur.

5. Au nom de son pays, M. Clifton Maynard a remercié le Comité technique de l'avoir élu Président et a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

6. L'ordre du jour et le calendrier ont été adoptés par le Comité; à ce sujet, il a été décidé que le point 6 intitulé "Problèmes entravant le développement de l'agriculture dans les petits Etats insulaires des Caraïbes" serait examiné lors d'une Table ronde à laquelle participeront les représentants des pays directement intéressés, ainsi que d'autres délégations désirant y assister.

II. QUESTIONS TECHNIQUES

Le rôle de la femme dans le développement rural

7. Lors de la présentation de cette question, le Secrétariat a fait observer que la FAO a, à la demande des pays de la région, accordé une attention particulière aux problèmes d'intégration de la femme à la production alimentaire et de sa participation au développement rural. Le Comité a analysé la situation actuelle des femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il a mis en lumière la contribution des femmes à la production agricole, signalé les obstacles qui les empêchaient de participer plus efficacement et plus activement au développement, et mis en évidence les problèmes dus à l'urbanisation croissante, à la modernisation agricole et à la persistance de la pauvreté rurale. Il a ensuite passé en revue les expériences, initiatives et succès des gouvernements et de la FAO dans ce domaine et a présenté un ensemble d'éléments essentiels à prendre en considération lors de l'adoption de politiques et de programmes en faveur des femmes rurales.

8. Le Comité a remercié le Directeur général de la FAO d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour de la Conférence régionale, conformément aux suggestions et recommandations adoptées par la Conférence de la FAO en 1985.

9. Le Comité a fait l'éloge du document dont il était saisi, et en a approuvé les priorités; il a en outre souligné les succès remportés lors de la Décennie des Nations Unies pour la femme: meilleure prise de conscience du problème, meilleure approche conceptuelle et affectation de ressources accrues pour la réalisation d'activités destinées à résoudre les problèmes identifiés. Cependant, de l'avis de beaucoup de délégations, les progrès sous d'autres aspects ont été insuffisants lors de ladite Décennie et il est nécessaire de définir un cadre conceptuel clair, pour mieux cerner la question.

10. Lors de leurs diverses interventions, les délégations ont exposé les progrès accomplis par leurs pays en ce qui concerne l'intégration de la femme dans les programmes de développement rural.

11. Le Comité est convenu de la nécessité de mieux appréhender certains aspects de la question, comme par exemple les caractéristiques nationales, les régimes juridiques en vigueur, l'insuffisance des données statistiques disponibles, tant au plan quantitatif que qualitatif, sur la femme rurale, et les cas spéciaux comme celui de la population féminine autochtone.

12. Le Comité a approuvé la méthode de travail adoptée par la FAO, méthode qui consiste à traiter le problème de la femme dans une optique intégrée reconnaissant la pluralité et la simultanéité des tâches qu'elle remplit au foyer, dans la production et dans la vie communautaire.

13. Le Comité a apprécié le rôle joué par la FAO dans l'échange de données d'expérience entre les pays de la région, et il a proposé de renforcer ces activités par de nouvelles initiatives et d'intensifier les études destinées à mieux documenter la situation des femmes rurales.

14. Le Comité a suggéré que l'on continue de s'employer résolument à développer la recherche appliquée sur les sources d'énergie pour les travaux domestiques et agricoles, la technologie appropriée permettant de simplifier les tâches domestiques et d'aider la femme dans la production et la transformation des aliments moyennant des procédés agro-industriels simples.

15. De l'avis général, la formation a été considérée comme un des moyens les plus importants pour améliorer la situation actuelle des femmes rurales. Le Comité a pris note des activités menées par la FAO pour aider les gouvernements dans ce domaine, et lui a suggéré de renforcer, dans ses programmes et projets, la formation des paysannes sur le plan de la technique, de la gestion, de l'administration et sur le plan social. Il a aussi insisté à nouveau sur la nécessité pour les gouvernements d'exécuter des programmes d'alphabétisation des femmes rurales.

16. Quant aux limitations juridiques auxquelles se heurtent les femmes rurales, le Comité s'est rallié à la recommandation émise dans le document à l'effet de garantir à la femme l'accès à la propriété et à la gestion de la terre ainsi qu'aux facteurs de production et aux ressources qui permettent de l'exploiter convenablement, dans les pays où ces problèmes ne sont pas encore résolus. Le Comité a également suggéré aux gouvernements et à la FAO d'étudier plus avant, avec la collaboration des services techniques compétents d'institutions comme l'Organisation internationale du travail, les effets d'une interprétation et d'une application discriminatoires des lois, non seulement en matière de réforme agraire mais aussi de droit civil, pénal et du travail, notamment les critères qui, en principe, sont valables aussi bien pour les femmes que pour les hommes, mais en pratique ne le sont pas. Il faudrait que cette notion d'égalité soit clairement énoncée dans ces critères.

17. Le Comité a pris note de la remarque d'une délégation selon laquelle il faudrait, pour l'attribution des terres et la participation à des organisations rurales de type économique, considérer le couple comme une unité de base, quand couple il y a. Cette même délégation a fait observer qu'à cette fin, il faudrait reconnaître juridiquement l'union libre afin de garantir les droits des deux membres du couple et des enfants. Le Comité a jugé qu'il serait bon de poursuivre l'examen de cette question dans les pays où elle n'est pas encore tranchée; une délégation a réservé sa position à ce sujet.

18. Le Comité a proposé d'examiner plus à fond l'incidence des phénomènes migratoires de la population féminine sur la structure de la population par âge, car la migration des femmes rompt l'unité économique et familiale, voire la détruit, beaucoup plus que ne le fait la migration des hommes. On a estimé que la FAO pourrait suggérer des mesures propres à freiner cette migration.

19. Parmi les suggestions qu'elles ont émises pour améliorer les connaissances actuelles sur le problème des femmes rurales, plusieurs délégations ont souligné que la FAO devrait prêter particulièrement attention aux conditions des pays des Caraïbes où le rôle des femmes citadines et rurales ne présente

pas les mêmes caractéristiques que dans le reste de la région. Le Comité s'est félicité de la contribution qu'apportera à cet égard le projet du programme de coopération technique sur l'intégration de la femme dans le développement agricole et rural des pays anglophones des Caraïbes, lequel sera lancé prochainement pour mieux évaluer cette question au niveau de la sous-région et pour favoriser l'échange d'expériences et d'informations entre lesdits pays.

20. Le Comité a insisté sur la nécessité de veiller à l'intégration permanente des femmes dans tous les projets de développement rural touchant l'agriculture, l'agroforesterie, l'aquaculture, la commercialisation et le financement, conformément aux dispositions de la Résolution 12/85 sur la femme en milieu rural, résolution approuvée par la Conférence de la FAO en 1985.

21. Quelques délégations ont recommandé à la FAO de prêter une attention particulière au rôle de la femme dans les processus de commercialisation des produits agricoles, et d'appuyer les activités susceptibles d'engendrer revenu et emploi pour les paysannes.

22. Le Comité a rappelé de nouveau qu'il importait d'assurer dès le début la participation des femmes rurales à la conception, à la planification et à l'évaluation des projets qui leur sont destinés.

23. Certaines délégations ont demandé à la FAO de fournir une assistance technique à l'identification et à la formulation de projets afin d'obtenir les ressources nécessaires et de mettre en oeuvre des activités propres à intensifier la participation des femmes au développement rural. Le Comité a pris note et s'est réjoui de l'occasion qu'offrira à cet égard la prochaine réunion de travail sous-régionale sur la conception et la formulation de projets destinés à aider les femmes dans les activités de production alimentaire, réunion qui aura lieu dans la ville de Panama en décembre 1986.

24. Le Comité a demandé à la FAO et à d'autres institutions du système des Nations Unies de chercher davantage à résoudre les problèmes relatifs au logement, à la santé publique, à l'infrastructure routière et autres aspects de la vie sociale des communautés rurales, ce qui exige des activités intégrées et des ressources financières adéquates.

25. Une délégation a déclaré que les techniciens devraient aller dans les campagnes pour initier les femmes rurales aux techniques indigènes et qu'il faudrait organiser des échanges de visites entre les femmes rurales des pays de la région. Celles-ci sont les principales pourvoyeuses d'aliments, mais leur dur labeur aux champs est méconnu. Les organismes du système des Nations Unies, dont la FAO, devraient donc accorder une haute priorité aux questions suivantes, dans leurs domaines de compétence respectifs.

- a) assurer de bons transports aux ouvrières des plantations entre leur lieu de travail et leur foyer;
- b) installer des toilettes mobiles et d'autres services nécessaires dans les plantations et à proximité;
- c) mettre à leur disposition des locaux sur leurs lieux de travail, où elles puissent garder leur outillage.

26. Le Comité a réitéré son appui au rôle de chef de file exercé par la FAO en matière de développement rural au sein du système des Nations Unies et il a suggéré d'étendre ce rôle aux activités susceptibles d'intensifier l'intégration de la femme dans le développement rural. D'après certaines délégations, la FAO devrait faire en sorte que ses actions et ses projets dans ce domaine soient complémentaires de ceux d'autres institutions qui opèrent dans la région mais qui ne font pas partie du système des Nations Unies.

27. Le Comité a déclaré que les pays devraient de toute urgence entreprendre des actions plus concrètes pour améliorer le sort actuel de la femme rurale.

28. Lors du débat sur les aspects institutionnels, le Comité technique a approuvé les lignes d'action proposées par le Secrétariat. On a signalé à cet égard que le processus d'exécution des plans et programmes en faveur des femmes devrait s'accompagner d'une définition bien claire de l'Unité technico-administrative chargée de mener ces activités dans le secteur agricole. Ainsi, on serait assuré que les ressources voulues sont affectées, et on éviterait que le développement ne s'enlise dans le processus classique des secours, ce qui arrive couramment sur le terrain. On a également insisté sur la nécessité de continuer à diffuser les connaissances sur cette question et de former les fonctionnaires des ministères de l'agriculture et de la planification pour qu'ils saisissent bien l'importance et les raisons économiques de l'action en faveur des femmes rurales.

29. Note a été prise de ce qu'une délégation souhaiterait voir entreprendre par la FAO dans son pays, une étude sur le rôle de la femme dans le développement rural, selon les principes suivis pour d'autres études analogues.

30. Enfin, le Comité a proposé que la FAO et les gouvernements mettent en oeuvre les recommandations de la Conférence des Nations Unies sur la décennie de la femme: égalité, paix et développement, tenue à Nairobi en 1985, et il a préconisé à ce propos de faire davantage appel aux organisations non gouvernementales qui oeuvrent en faveur des paysannes.

Aide aux petits agriculteurs

31. Dans sa présentation, le Secrétariat a souligné l'importance des petits agriculteurs en Amérique latine et dans les Caraïbes et notamment la contribution de ce groupe à la production agricole régionale. Il a mis en relief le rôle

majeur que ce secteur joue dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement rural et a identifié les obstacles structurels, institutionnels et socio-économiques auxquels il se heurte.

32. Le Secrétariat a proposé un ensemble de politiques visant spécifiquement à accroître la participation des petits agriculteurs et il a insisté sur l'importance numérique et sur le rôle de ce groupe de producteurs dans les économies nationales. Lesdites politiques intéressent principalement l'éducation et la formation, le développement agro-industriel et les investissements dans des activités non agricoles en milieu rural, la création d'emplois et la recherche et diffusion de techniques.

33. Après avoir décrit les activités réalisées à ce sujet par la FAO et par les gouvernements dans la région, le Secrétariat a lancé un appel à tous les Etats Membres pour qu'ils accordent une priorité élevée aux politiques d'appui aux petits producteurs.

34. Le Comité technique a remercié le Directeur général de la FAO d'avoir inscrit cette question à l'ordre du jour de la Conférence régionale, s'est félicité de la qualité du document présenté et a approuvé les propositions qui y figurent. Il s'est également déclaré satisfait de la manière dont la FAO a progressivement affiné le concept de petit agriculteur, en tenant compte de la vision qu'ont de ce problème les différents pays. Etant donné l'importance de cette question dans la région, le Comité a recommandé de l'inscrire à l'ordre du jour des prochaines conférences régionales, pour que les gouvernements et la FAO puissent analyser systématiquement les progrès accomplis dans le secteur de l'agriculture paysanne.

35. Lors de l'examen de ce point de l'ordre du jour, le Comité a exprimé son appui à la ligne suivie et aux activités menées par la FAO dans la région pour donner suite au Programme d'action approuvé par la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR) tenue à Rome en 1979. Il a proposé de s'inspirer des documents et des débats à ce propos pour établir le rapport sur l'évaluation de la suite donnée aux recommandations de la CMRADR, qui sera examiné par la Conférence de la FAO qui se tiendra à Rome en 1987.

36. De nombreuses délégations sont intervenues au cours des débats et ont fourni des informations détaillées sur les programmes en faveur des petits agriculteurs dans leur pays. Diverses délégations ont fait observer qu'en plus des problèmes normalement rencontrés par les petits agriculteurs, des facteurs extérieurs viennent aggraver leur situation.

37. Lors des discussions sur le concept de petit producteur, plusieurs délégations ont estimé qu'il fallait définir plus clairement cette catégorie, compte tenu des diverses interprétations dont elle fait l'objet. Le Comité a proposé que la FAO continue à prêter une attention particulière à cet aspect de la question et que l'on s'efforce de mieux cerner les nuances des expressions couramment employées pour parler de la situation et des problèmes des petits producteurs.

38. Le Comité a reconnu que les problèmes des petits producteurs, et leurs solutions éventuelles, devraient être abordés dans une optique globale et qu'il fallait notamment tenir compte d'aspects comme l'accès aux ressources et aux facteurs de production, l'éducation et la santé, les services de soutien à la production et à la commercialisation, la promotion des organisations de producteurs comme instrument fondamental du développement, l'appui à la production et à la commercialisation et le transfert de techniques appropriées.

39. Le Comité a rappelé que les gouvernements devraient absolument faciliter l'accès des petits agriculteurs à la propriété de la terre, leur garantir la sécurité de tenure et leur permettre d'obtenir au plus tôt des titres adéquats sur la terre, dans les pays où ce problème n'est pas encore réglé.

40. Il faudrait, a-t-on signalé, que la FAO étudie plus à fond la participation du petit agriculteur à la production vivrière.

41. Plusieurs délégations ont signalé, dans leurs interventions, que les petits agriculteurs éprouvaient des difficultés à obtenir des crédits qui soient à la fois suffisants, opportuns et à faible taux d'intérêt. Elles ont proposé que la FAO assure la diffusion d'expériences nationales qui ont bien réussi dans ce domaine. De plus, on a fait valoir que les organismes de crédit devraient modifier les conditions actuellement exigées pour la concession de prêts aux petits agriculteurs et que de tels prêts devraient pouvoir être garantis sur la récolte et pas sur le titre de propriété.

42. Le Comité a recommandé aux gouvernements et aux institutions internationales de financement d'accroître les ressources destinées à financer des programmes et projets en faveur des petits agriculteurs. Il s'est déclaré préoccupé par la situation financière du Fonds international de développement agricole, organisme qui a précisément été créé pour mobiliser les ressources en faveur des petits producteurs; il a demandé que l'on renouvelle le plus rapidement possible les ressources du Fonds, pour lui permettre de poursuivre ses opérations et il a instamment invité les bailleurs de fonds à s'acquitter de leurs obligations financières, au titre du deuxième cycle de reconstitution du Fonds.

43. Le Comité a reconnu que la formation des petits exploitants était l'un des principaux aspects dont il faut s'occuper. Cette formation doit être conçue de manière à faciliter l'adoption par ce secteur de technologies appropriées, lesquelles doivent être appliquées de façon compatible avec la situation des petits agriculteurs. A ce propos, le Comité a été d'avis que, pour être fructueuse, la formation doit s'appuyer sur des programmes d'alphabétisation et sur des systèmes éducatifs mieux adaptés aux réalités du monde rural.

44. Diverses délégations ont exprimé leur gratitude et leur appui à la FAO pour les travaux qu'elle a menés afin de formuler et d'appliquer des indicateurs socio-économiques sur la situation de la population rurale, et elles ont suggéré que ces travaux soient communiqués aux organismes internationaux et bilatéraux de financement.

45. Plusieurs délégations ont évoqué les résultats limités des projets de développement rural intégré et signalé la nécessité de coordonner convenablement les solutions et les politiques nationales, lesquelles doivent prévoir la création et le soutien d'institutions s'occupant expressément de ce secteur.

46. Le Comité a souligné la nécessité et l'importance de la participation des petits agriculteurs aux processus de développement, en faisant tout spécialement mention du rôle que doivent jouer les organisations communautaires de production dans la poursuite de cet objectif.

47. Diverses délégations ont déclaré qu'il était nécessaire d'instaurer des mécanismes d'assurance agricole pour atténuer les effets de tout aléa, y compris les phénomènes et catastrophes naturels, sur la stabilité économique du petit exploitant. A cet égard, on a demandé à la FAO de donner une large publicité aux expériences menées avec succès dans ce domaine par divers pays.

48. Le Comité s'est félicité des efforts déployés par la FAO pour mieux appréhender le problème des petits exploitants et il a suggéré qu'elle continue dans cette voie en aidant les gouvernements à mener des études nationales qui permettent de connaître à fond la situation actuelle du secteur de l'agriculture paysanne. Il a signalé l'utilité d'un échange de données d'expériences entre les pays de la région et il a invité la FAO à promouvoir et à faciliter ces échanges, non seulement au niveau technique mais aussi entre les petits agriculteurs et leurs organisations.

49. A propos de cette question, le Comité a déclaré qu'il était nécessaire de mettre à jour et de perfectionner les statistiques concernant les petits exploitants. A cette fin, il a recommandé d'inscrire aux recensements agricoles de 1990 des rubriques qui permettent de se faire une idée réaliste des conditions socio-économiques de ce groupe de producteurs. Il a également été suggéré de mettre à jour les diverses études sur la structure du régime foncier et la situation socio-économique du secteur paysan.

50. Le Comité s'est félicité des efforts que fait la FAO pour mieux saisir les problèmes particuliers du développement rural dans les pays anglophones des Caraïbes.

51. Le Comité a souligné l'importance particulière du rôle que jouent les organisations non gouvernementales dans le développement rural, et a fait ressortir notamment l'expérience qu'ont lesdites organisations du travail avec les petits agriculteurs. Il a suggéré que les gouvernements et la FAO élargissent, dans la mesure du possible et compte tenu des caractéristiques propres à chaque pays, la participation des organisations non gouvernementales au développement rural.

52. Lors du débat sur cette question, plusieurs délégations ont demandé à la FAO un soutien technique spécifique en matière de développement rural et de réforme agraire.

53. On a fait ressortir le lien étroit entre la situation des petits agriculteurs et la sécurité alimentaire; en effet, toute assistance concrète dispensée par la FAO aux petits agriculteurs, via les gouvernements, ne peut qu'influencer sur la sécurité alimentaire, de même que l'application du Pacte de la sécurité alimentaire ne peut que créer pour eux de nouveaux emplois et marchés.

Table ronde sur les problèmes entravant le développement de l'agriculture dans les petits Etats insulaires

54. Comme décidé par le Comité technique, ladite table ronde s'est tenue le mercredi 6 août. Y ont assisté les délégués des pays directement concernés par l'étude ainsi que des représentants des autres pays de la région siégeant au Comité et des observateurs de diverses organisations.

55. Les débats reposaient sur le document LARC/86/6 "Note on the Forestry and Fisheries Sectors in the Small Island States of the Caribbean", présenté par le Secrétariat.

56. Les Etats insulaires des Caraïbes ont été qualifiés de groupe spécifique de pays en développement, qui connaissent à la fois les problèmes de ces derniers et les difficultés inhérentes à leur insularité et à l'exiguïté de leur territoire. L'étude fait remarquer à ce propos les rapports terre/population extrêmement faibles, le fonds limité des ressources, l'étroitesse des marchés, les coûts élevés de l'infrastructure et des services par habitant, la difficulté d'intégrer les économies nationales, les effets des catastrophes naturelles et la rigueur des politiques de crédit suivies par les institutions financières régionales.

57. L'examen de l'évolution historique de l'agriculture aux Caraïbes fait ressortir une forte orientation de cette dernière vers la monoculture aux fins d'exportation, le faible niveau de la production vivrière ainsi qu'un régime foncier et des modes d'utilisation des terres faussés qui se traduisent par un fort volume d'importations alimentaires. Les mauvais résultats enregistrés récemment par les exportations traditionnelles ont contraint les pays à diversifier dans plusieurs domaines, notamment à promouvoir les produits alimentaires nationaux, à développer les exportations non traditionnelles et à intensifier leurs activités de traitement des aliments et leurs opérations agro-industrielles.

58. Le rôle des petits agriculteurs dans ce processus est considéré comme d'importance capitale. D'après l'étude, les communautés rurales de ces Etats insulaires se caractérisent par le grand âge des agriculteurs en moyenne, une désaffection croissante de la jeunesse à l'égard de l'agriculture, une urbanisation galopante et un grave recul de la population agricole. Cela nuit sérieusement au potentiel de production, d'où la nécessité de relever la productivité pour maintenir et intensifier la production.

59. Il est également fait mention dans l'étude des efforts que déploient les gouvernements des pays des Caraïbes, avec l'aide internationale, pour régler certains problèmes, dont l'établissement d'institutions régionales, la promotion de la coopération et de la recherche régionales sur les domaines

clés de la technologie et des systèmes de production, les méthodes de vulgarisation et les variétés culturales. Ces connaissances et expériences sont, estime-t-on, indispensables aux échanges intra et extrarégionaux.

60. L'étude conclut que, pour poursuivre le développement de ces Etats insulaires, il faudra régler les problèmes inhérents à l'exiguïté du territoire et à l'insularité en adoptant notamment les mesures suivantes: exploiter au maximum les marchés potentiels intérieurs et d'exportation pour les produits traditionnels et non traditionnels, relever considérablement la production et la productivité agricoles, appuyer les sous-secteurs des forêts, des pêches et de la transformation, intensifier l'aide à la recherche-développement et aider les petits agriculteurs, notamment les femmes, qui jouent un rôle important dans toute la chaîne de la production et de la commercialisation agricoles.

61. Au cours des débats, plusieurs délégations ont souligné l'opportunité, l'importance et l'adéquation de l'étude établie par la FAO et ont réaffirmé qu'il fallait de toute urgence en appliquer les recommandations au niveau sous-régional, avec le plein appui des gouvernements, des institutions régionales et de la communauté internationale.

62. Les participants à la Table ronde ont reconnu qu'il existait, aux Caraïbes, des ressources humaines et techniques qui pourraient être mobilisées pour accélérer le développement de la sous-région. A cet égard, on a souligné que les collectivités rurales avaient un fonds très riche de connaissances, méthodes, techniques, expériences et compétences locales qui devraient faire l'objet d'une coopération entre pays du tiers monde pour encourager l'adoption de bonnes stratégies de développement. Celles-ci permettraient de diversifier l'agriculture et les industries communautaires au niveau des petits exploitants, en valorisant au maximum les matériaux locaux qui offrent des possibilités de relever les revenus familiaux ainsi que, au niveau national, les recettes d'exportation. On a suggéré que la FAO participe à la recherche, à la formation et à l'assistance technique et financière, pour assurer une meilleure exploitation de ces ressources.

63. Les participants se sont déclarés préoccupés par les critères et les indicateurs retenus pour définir les niveaux de développement dans les pays des Caraïbes, critères qui privilégient le revenu par habitant sans tenir compte d'autres considérations telles que distribution de la richesse, potentiel de croissance économique soutenue ou coûts élevés de l'infrastructure et des services de base dans les Etats composés d'une ou plusieurs îles. On a souligné que, vu le niveau élevé du PNB par habitant de la sous-région, les organismes internationaux de financement ont "promu" les Caraïbes au rang de ceux qui n'ont plus droit à bénéficier de financements à des conditions de faveur pour le développement, rang qui apparaît injustifié à la lumière d'un examen plus détaillé des critères et indicateurs de développement, qui fait apparaître la nécessité de prendre des mesures spéciales en faveur des petits Etats insulaires.

64. Les participants ont également proposé que les objectifs de développement des Caraïbes soient définis en termes plus généraux pour y inclure non seulement la croissance matérielle et économique, mais aussi les possibilités véritables de participation à la base et d'épanouissement harmonieux de l'individu en milieu rural. Un tel développement suppose l'adoption de stratégies intégrées mettant en jeu un vaste éventail d'organismes nationaux, avec l'appui efficace et judicieux de la communauté internationale.

65. De l'avis des participants, la FAO et d'autres organismes internationaux devraient fournir aux pays des Caraïbes une assistance technique dans les domaines spécifiques suivants:

- mise en place de systèmes d'assurance agricole, principalement pour relancer la production après des catastrophes naturelles;
- création de mécanismes permettant aux petits agriculteurs d'avoir accès au matériel et aux facteurs de production agricole dont ils ont besoin;
- formation et autres mesures d'appui technique destinées à instituer des programmes de production vivrière, l'accent étant mis en particulier sur l'identification, la formulation et l'exécution de projets;
- application de diverses mesures de soutien permettant aux pays de la sous-région de mieux tirer profit des dispositions prévues dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en faveur des pays maritimes en développement;
- modification des habitudes du consommateur moyennant l'exécution, dans l'ensemble de la région, de programmes promotionnels soutenus visant à réduire les niveaux d'analphabétisme et à faire mieux connaître les nouvelles utilisations des aliments et les nouveaux procédés de transformation des matières premières indigènes à des fins alimentaires, de manière à abaisser les fortes dépenses d'importations vivrières;
- renforcement des institutions et de la coopération régionale, notamment dans les domaines du crédit, de la recherche, de la commercialisation ainsi que des transports intérieurs, terrestres et extérieurs;
- amélioration des mécanismes pour permettre l'échange de personnel qualifié et de données d'expérience;
- assistance pour la mise au point de bons systèmes de planification et l'élaboration de programmes à long terme bien définis en vue d'une production et d'une commercialisation agricoles efficaces et compétitives;

- renforcement du secteur artisanal moyennant diffusion des travaux de recherche existants, promotion de nouvelles technologies pour traiter les dérivés de l'agriculture et mise au point de nouveaux produits qui offrent des possibilités rémunératrices de commerce intérieur et extérieur.

L'aquaculture et le développement rural

66. Dans sa présentation, le Secrétariat s'est reporté au document LARC/86/7, qui examine les possibilités de développer l'aquaculture dans la région pour améliorer la qualité de la vie des ruraux pauvres. On a appelé l'attention du Comité sur les principaux problèmes gênant le développement de l'aquaculture et sur les politiques adoptées pour faire de ce secteur un instrument de développement rural en Amérique latine et dans les Caraïbes. On a souligné que les programmes de développement rural mettant en jeu l'aquaculture et d'autres formes de production rurale exigeaient une planification multidisciplinaire approfondie.

67. Le Comité a félicité la FAO d'avoir inscrit cette question à son ordre du jour et a fait l'éloge de sa présentation claire et détaillée du problème. Il a fait siennes les vues exprimées dans le document et a souligné qu'il était nécessaire et possible de développer l'aquaculture dans la région pour contribuer à la réalisation de nombreux objectifs économiques et sociaux des gouvernements, notamment la sécurité alimentaire et l'autosuffisance vivrière, l'amélioration de la nutrition, l'assainissement de la balance des paiements, l'arrêt de l'exode rural, la création d'emplois et, d'une manière générale, l'amélioration de la qualité de la vie des ruraux pauvres. On a tout particulièrement pris note du fait que l'aquaculture est une activité pouvant très bien être menée par des paysannes.

68. Quelques délégations ont fait observer qu'en raison de l'exiguïté et du manque de cours d'eau de certains petits Etats insulaires, le développement de l'élevage des espèces piscicoles qui appelle de forts investissements devrait être confié surtout à des sociétés et à des entrepreneurs, mais que, avec l'aide de la FAO et d'autres institutions, on rechercherait des techniques aquacoles bon marché pour la population rurale.

69. Le Comité a souligné qu'il fallait former plus de personnes qualifiées pour promouvoir l'aquaculture dans la région, notamment plus de producteurs ruraux, de vulgarisateurs et de techniciens. Il a noté que l'essentiel de la formation pouvait très bien être assuré dans la région. A cet égard, on a rappelé que le Bureau régional de la FAO collaborait avec les gouvernements de la Jamaïque, de Panama et du Chili pour former un certain nombre de ressortissants de la région dans des centres d'aquaculture situés dans ces pays.

70. Certains délégués ont insisté sur la nécessité de mener des activités de recherche-développement sur les techniques aquacoles au sein de la région. On a noté que les technologies transférées de l'extérieur étaient souvent difficiles à adapter aux conditions particulières de la région.

71. De nombreuses délégations, se référant à leur expérience nationale, ont déclaré appuyer la coopération technique entre pays en développement (CTPD) dans ce secteur et se sont réjouis du renforcement des réseaux dans la région. Il a été recommandé d'inclure dans les programmes de la CTPD des activités destinées aux petits pêcheurs. Plusieurs délégations ont offert de mettre les installations et l'expérience spéciale de leur pays à la disposition de ces activités. On a noté qu'une base financière solide s'imposait à l'appui de ces dernières. On a également noté que le bulletin d'information du réseau constituait un moyen de partager et de coordonner les données et on s'en est félicité.

72. Se fondant sur leurs propres expériences, plusieurs délégations ont signalé qu'une certaine prudence s'imposait avant de se lancer dans des programmes d'aquaculture. A titre d'exemple, on a mentionné que l'introduction d'espèces exotiques avait quelquefois posé des problèmes et que l'élevage de la crevette s'était soldé dans certains cas par la destruction de mangroves de valeur.

73. Diverses délégations ont exprimé le souhait que la FAO, dans les activités de coopération technique horizontale qu'elle parraine, encourage l'échange de données d'expérience et de connaissances entre les personnes directement concernées par les activités productives, quel que soit leur niveau technique, de sorte que les experts de l'aquaculture puissent transmettre leur savoir à ceux qui se lancent dans cette activité.

74. Le Comité a pris note de ce que la Journée mondiale de l'alimentation de 1986 sera consacrée aux pêcheurs et à leurs communautés. A ce propos, une délégation a instamment invité tous les Etats de la région à octroyer la plus grande importance et le plus grand soutien à la commémoration de cette Journée.

75. Les délégations ont pris note de l'excellent travail accompli par le Centre d'aquaculture de la région Amérique latine (CERLA), ont exprimé leur appui à cette institution et se sont félicitées de l'assistance que lui dispense la FAO avec le soutien financier du gouvernement italien. On a notamment insisté sur la nécessité de trouver des sources permanentes de financement. A cet égard, la délégation du Mexique, tout en approuvant les décisions prises au sein du COPESCAL (Commission des pêches intérieures pour l'Amérique latine), a offert les moyens et les installations de son pays pour transférer la technologie aux pays associés au programme du CERLA.

76. Le Comité a recommandé que soient préparés et diffusés des auxiliaires audiovisuels ainsi que d'autres matériels d'information pour la promotion de l'aquaculture rurale. On a fait observer qu'il existait déjà certains matériels qui pourraient être échangés dans le cadre des réseaux.

77. Tout en rendant hommage au travail de la FAO et de son Bureau régional, les délégués ont demandé que soit resserrée la coopération avec les organisations s'occupant du développement de l'aquaculture dans la région. Allusion a été faite à la prochaine réunion du Groupe de travail COPESCAL sur l'aquaculture au cours de laquelle il est prévu d'examiner cette question.

Politiques de développement de l'élevage et la coopération régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes

78. Dans sa présentation, le Secrétariat a décrit les principaux éléments qui ont caractérisé le développement de l'élevage dans la région ces dernières années. Il y a bien sûr des différences entre les pays, et même à l'intérieur de ceux-ci ainsi que selon les espèces animales, mais en général les progrès de ce sous-secteur ne sont guère satisfaisants.

79. On a signalé que l'expansion globale de la production animale pendant cette période était due plus à une augmentation des effectifs du bétail qu'à une amélioration de la productivité, laquelle a stagné et même baissé dans le cas des bovins. Aussi, la production de viande bovine, ovine et caprine par habitant a-t-elle fléchi en moyenne dans la région. La production laitière n'a que légèrement augmenté, alors que la production de viande de volaille par tête a plus que doublé sous l'effet essentiellement de grosses importations d'aliments pour animaux et autres intrants.

80. La sérieuse stagnation de la productivité des ruminants est un phénomène que l'on juge grave, étant donné les abondantes ressources disponibles et le potentiel de production de l'Amérique latine, où les pâturages permanents occupent plus de 70 pour cent des terres agricoles.

81. Les degrés d'autosuffisance en matière de produits de l'élevage ont donc baissé, d'où réduction des exportations et accroissement des importations de produits animaux, ce qui ne fait qu'alourdir la dette extérieure des pays de la région.

82. Cette situation tient à diverses contraintes, dont: ressources fourragères insuffisantes et faible capacité technique pour mieux exploiter les pâturages, problèmes zoosanitaires, mécanismes de commercialisation inadéquats, discrimination en matière d'exportations, carences de la formation et de la vulgarisation et faible qualité génétique des races.

83. Le Secrétariat a décrit dans leurs grandes lignes les activités menées par la FAO dans ce sous-secteur pour appuyer les efforts des gouvernements, notamment dans les domaines suivants: amélioration de la sécurité fourragère et des ressources génétiques, développement de la production de lait et de viande, santé animale, formation et publications, et réseaux coopératifs pour la recherche, l'enseignement et la formation.

84. On a signalé qu'il était possible d'intensifier la coopération entre organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux dans les secteurs de la santé animale, de la commercialisation, de la science et de la technologie et de l'exploitation des ressources fourragères et génétiques.

85. Au cours des débats, plusieurs délégations se sont félicitées de ce que cette question, qui revêt une grande importance pour la région, ait été inscrite à l'ordre du jour de la Conférence, et elles ont rendu hommage à la qualité et à la présentation du document qui met en lumière les domaines propres à guider les gouvernements dans la détermination des actions prioritaires à l'appui du développement de ce sous-secteur.

86. Le Comité s'est déclaré préoccupé de la situation défavorable du développement de l'élevage, situation qui, d'après lui, tient à des facteurs écologiques, au manque de technologies appropriées et de moyens financiers, ainsi qu'aux politiques de développement dans ce domaine. Il a déploré le marasme de la production animale dans la région et insisté sur la nécessité urgente de mesures énergiques pour remédier à cette situation.

87. Quelques délégations ont instamment invité le Secrétariat à faire preuve de plus d'initiative pour concevoir des propositions et stratégies novatrices et globales à l'intention des gouvernements.

88. Certaines délégations ont déclaré qu'il était nécessaire de disposer de semence de bétail de race pure pour améliorer les troupeaux. Une délégation s'est offerte à en livrer des quantités limitées à titre de collaboration avec les autres pays de la région.

89. Le Comité a recommandé de créer, conformément à l'article VI-2 de l'Acte constitutif de la FAO, un Comité de l'élevage en tant qu'organe consultatif du Conseil de la FAO. A ce propos, il a été suggéré à la FAO de prendre toutes mesures qu'elle jugerait utiles pour donner suite à cette proposition. Deux délégations ont fait savoir que, tout en ne s'opposant pas au principe même de cette proposition, elles n'étaient pas en mesure pour le moment d'y donner leur aval.

90. Une autre proposition visait à créer un Groupe consultatif d'experts de l'élevage, chargé des problèmes régionaux qui se posent dans ce sous-secteur. Ce groupe aiderait, par ses conseils, à définir les besoins et priorités et il constituerait une instance où les Etats Membres de la région pourraient périodiquement se consulter. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité et on a fait observer que ce groupe consultatif régional devrait être composé d'experts de haut niveau chargés des politiques de l'élevage et qu'il devrait se réunir au moins une fois tous les deux ans.

91. Quelques délégations se sont déclarées surprises par les suggestions contenues dans le paragraphe 33 du document LARC/86/8 et ont émis des réserves à ce sujet. Dans ce paragraphe, on invitait les pays exportateurs d'Amérique latine à envisager l'adoption de stratégies d'ajustement des productions animales en fonction des débouchés intérieurs et extérieurs, compte tenu de la morosité actuelle des cours internationaux de la viande et des produits laitiers, et à examiner s'il était toujours souhaitable de subventionner la production destinée au marché intérieur dans les pays ayant des problèmes financiers et économiques. Le Secrétariat a fourni les éclaircissements nécessaires à ces délégations, tout en se déclarant d'accord sur le fond avec leurs remarques.

92. Quelques délégations ont estimé que s'il n'y avait pas suffisamment de progrès dans la région, c'était en grande partie à cause des politiques protectionnistes et de subventions des exportations que pratiquent certains pays développés, notamment ceux de la CEE. A cet égard, le Comité a rappelé que ces pays devaient éliminer de tels obstacles au commerce.

93. Plusieurs délégations ont signalé la présence de tiques de type amblyoma variegatum, vecteurs de l'hydropéricardie et de la dermatophilose, dans certains pays des Caraïbes et le Comité a souligné que les gouvernements et les organismes et institutions internationaux et régionaux devaient prendre de toute urgence des mesures concertées. Le Comité a appris qu'on envisageait déjà de réaliser une étude de faisabilité pour l'éradication dans les Caraïbes de ce vecteur et des maladies qu'il transmet. Certaines délégations ont estimé que la FAO devrait jouer un rôle de premier plan dans la coordination de l'assistance internationale fournie pour résoudre ce problème. D'autres délégations ont estimé que la FAO devrait absolument coordonner ses activités de soutien avec celles des gouvernements et d'autres organismes opérant déjà dans ce domaine.

94. En ce qui concerne la nécessité d'éliminer les entraves à la production animale et d'accroître la production et la productivité, le Comité a recommandé d'agir d'urgence dans les domaines suivants:

- i) assistance technique et appui en matière de commercialisation des produits de l'élevage, de développement de l'infrastructure, de santé animale, d'amélioration génétique et de ressources fourragères;
- ii) formation et vulgarisation, notamment pour intensifier la diffusion des techniques grâce à des auxiliaires audiovisuels - manuels d'autoformation, publications et films - sur la base d'expériences particulièrement réussies comme celle de l'Equipe régionale FAO/DANIDA de développement et de formation dans le secteur laitier en Amérique latine et dans les Caraïbes;
- iii) recherches sur les ressources fourragères, notamment sur la mise en valeur des pâturages et sur les produits de remplacement des aliments traditionnels du bétail, compte tenu des besoins du bétail pendant la saison sèche et des possibilités de valoriser les sous-produits, et recherche de systèmes de production animale spécialement adaptés aux petites exploitations.

95. Le Comité a noté avec satisfaction les progrès et réalisations de la FAO dans la promotion de la coopération technique entre pays en développement et il l'a invitée à redoubler d'efforts pour aider les gouvernements à mettre sur pied des réseaux régionaux et subrégionaux de coopération technique avec la participation active d'instituts nationaux. A cet égard, plusieurs délégations ont évoqué le réseau subrégional sur le développement du petit élevage dans les pays des Caraïbes et le réseau régional des laboratoires de diagnostic vétérinaire, en faisant ressortir les possibilités qu'offrent ces réseaux d'intensifier les échanges d'informations et de données d'expérience en matière de promotion de l'élevage.

96. Le Comité a signalé que l'aide de la FAO était nécessaire dans les domaines spécifiques suivants:

- i) identification des sources de financement supplémentaire à l'appui de la production animale et de son développement dans la région;

- ii) établissement d'un programme d'action à moyen et long terme pour trouver des solutions viables au problème d'alimentation du bétail, l'accent étant mis en particulier sur le potentiel des graminées et des légumineuses indigènes dans la région;
- iii) préparation d'un programme régional à long terme pour éliminer les problèmes de santé animale qui constituent de véritables obstacles au commerce des produits de l'élevage dans cette région;
- iv) mise au point de programmes de lutte contre les maladies animales, notamment chez les petits ruminants;
- v) appui à l'élaboration et à l'application de biotechnologies propres à accroître la production animale, à améliorer la santé animale et à pousser plus loin l'amélioration génétique.

97. Le Comité a fait remarquer qu'il fallait de toute urgence renverser ces tendances à la baisse dans la production et la consommation régionales des produits de l'élevage, dont les produits laitiers; selon lui, on pourrait y parvenir en exploitant plus pleinement et rationnellement les ressources existantes. Est également nécessaire à cette fin un engagement ferme de la part des gouvernements de développer ce sous-secteur en collaboration avec la FAO et d'autres organismes d'aide internationaux.

M-90

ISBN 92-5-202504-9